

---

## ANNEXE B

### Décision du CCNR 08/09-0620+ SRC concernant *Bye Bye 2008*

---

Les plaintes suivantes se rapportant à *Bye Bye 2008* ont été reçues par le CRTC, lequel les a acheminées au CCNR. Conformément à la politique de transparence du CCNR, et étant donné que les plaintes constituent, comme toujours, le fondement de chaque décision, ces plaintes sont reproduites ici comme annexe à la décision rendue par le Comité régional du Québec. Conformément, également, à la politique du CCNR sur la vie privée, ces plaintes ont été remaniées de sorte à éliminer le nom et l'adresse de chaque plaignant. Nous soulignons toutefois qu'étant donné que les plaintes ont été scannées, toutes les erreurs, c.-à-d. les fautes d'orthographe, les accents qui manquent ou qui ont été incorrectement indiqués et les erreurs de grammaire, sont celles qui figuraient dans la version originale de ces plaintes.

#### Plainte n° 1

A qui de droit,

J'ai été offusqué et choqué des propos de mauvais goûts qui ont été émis lors du *Bye Bye 2008* présenté à Radio-Canada. Étant un Québécois d'origine mixte (blanche et noire) qui vit dans l'ouest Canadien (Winnipeg, Mb), j'ai été surpris que des artistes de cette classe, qualité et d'un tel talent tombent dans des panneaux humour si bas! Même le lendemain, RDI n'a pas présenté le sketch intégrale due à son contenu inapproprié. Ce sketch n'a absolument rien apporté au spectacle et n'a fait que dénigrer méchamment un homme qui a accompli de grandes choses et tous les Québécois qui croient en un idéal humain. Ce genre de propos n'ont pas leur place dans un Québec et un Canada moderne et avant-gardiste. Je demande des excuses publiques de la part des artistes impliqués et de Radio-Canada, étant une agence d'état elle a un devoir de représenter les idéaux Québécois et Canadien de respect et d'intelligence.

## **Plainte n° 2**

Le Bye Bye 2008 hier soir s'est abaissé encore. Traiter Barack Obama de nègre est stupide et raciste. Voilà que le monde est finalement fier d'avoir un « leader » qui tentera d'améliorer les choses mais la télévision québécoise s'amuse avec des slogans racistes que seulement les « rednecks » des états du sud apprécieraient.

Bravo Radio-Canada, vous avez encore démontré que vous êtes une organisation de deuxième classe.

### **Plainte n° 3**

Tous connaissent les tribulations de Nathalie Simard suite à son agression par un pédophile à l'âge de 9 ans plusieurs misères et une thérapie continue n'ont pas réglé les dommages et il est triste de voir le gendre de l'abuseur se servir du bye bye pour ridiculiser la victime . Où on s'en va?

#### **Plainte n° 4**

Radio-Canada, December 31st 2008, Bye Bye 2008, between 11 pm - midnight, Denis Levesque parody segment.

Use of the word "negre" and a joke in very poor taste about how Obama will be easier to shoot because he's a black man in a white house.

## Plainte n° 5

Radio Canada  
Bye Bye 2008  
31 décembre 2008  
23.00hrs

A qui de droit;

Le bye bye que j'ai vu est une honte à nos valeurs, à nos victimes, que la fille d'un monstre condamné par notre système juridique puissent ridiculiser la victime de son père à même nos taxes. Elle devrait être poursuivie, Filion est un amateur comparer a ce que j'ai vu au niveau de la médiocrité, de quel droit disposent-il, le plus fort gagne...

Nous n'arrivons pas à nous débarrasser de ses prédateurs, svp ne décourager pas plus les victimes.

Bien à vous;

## **Plainte n° 6**

I was watching Bye Bye 2008 on Radio-Canada last night and was truly disgusted. In a parody of the Denis Levesque Show, they used the word "negre" and made a joke about how Barack Obama would be easier to shoot because he's a black man living in a white house. I found this so reprehensible that I sent the CRTC a complaint and I'm hoping you feel compelled to do the same. Racism has never been funny and never will french quebecers will never change I am also sending a copy of this issue to the OBAMA website so they can deal with the jackass Denis Levesque Show

## **Plainte n° 7**

Plainte concernant le Bye Bye 2008 diffusé le 31 Décembre 2008 a Radio-Canada. À plusieurs reprises, des commentaires racistes ont été diffusés en onde, commentaires contre les noirs ainsi que le peuple chinois qui sont inadmissibles en 2008 à une télévision d'état et dans une société qui se dit multi-culturelle.

## **Plainte n° 8**

Emission de Radio-Canada Le bye bye 2008 , Les propos offencant pour la communauté noire , le racisme , le mot negre utiliser .. ont atteint ma famille et plusieurs gens.

## **Plainte n° 9**

Bye Bye 2008 a Radio-Canada, 1 Janvier 2009.

J'aimerais apporter a votre attention le fait qu'a maintes occasions des propos racistes (envers les noirs) furent faits durant le Bye-Bye 2008. des commentaires a connotation homophobiques furent aussi faites. Durant certaines scenes, on voit une immitation de Patrick Roy qui bat sa femme et on peut entendre une fausse audience rire du fait.

## **Plainte n° 10**

Lors du ByeBye dffuse a la SRC le 31 décembre 2008, j' ai ete abasourdi d' entendre a plusieurs reprises le mot negre. en Tant que membre d' une communauté culturelle, je trouve innacceptable que l'on dise ce mot dans une emsission a grandes antennes. De plus, le mot chintoc a ete aussi dit. Une télévision d' état devrait etre inclusive et non véhiculer des messages racistes.

## Plainte n° 11

A qui de droit,

Je vous écris à propos de l'émission Bye Bye 2008 sur les ondes de la télévision Radio-Canada à 23h le 31 décembre 2008.

Je veux vous communiquer mon désapprobation de l'humour raciste de l'émission, notamment contre les noirs. Certains diront que c'était de la satire, mais des blagues racistes à répétition (au moins dans 4 sketches dans l'émission), ce n'est pas de la satire, c'est du racisme.

J'admire le talent de Véronique Cloutier et de plusieurs des participants/artistes du Bye Bye. Certains des sketches dans l'émission étaient très drôles. Malheureusement, quelques éclats de rire ne peuvent pas masquer le très mauvais goût des blagues sur les noirs, les immigrants—bref, ceux qui ne sont pas dans la majorité.

Un petit test : si vous étiez membre d'une des communautés minoritaires du Québec, est-ce que vous auriez eu l'impression de faire partie de l'auditoire cible du Bye Bye, d'être inclut comme spectateur ? Selon moi, la réponse est non. Cependant, c'était une émission de la télévision publique qui aurait dû toucher tous les citoyens et tous les téléspectateurs.

Cordialement,

## Plainte n° 12

Plainte pour le Bye Bye 2008

Diffusé à la télévision de Radio-Canada, le 31 décembre 2008 23h00, les insultes commencent vers 23h25

Il y a une différence entre des blagues et des insultes à profusion. Le tout a commencé par Jean-François Mercier: « Les Américains font semblant de ne pas être racistes, ils ont fait élire un nègre! » Et ça ce n'est que le début. Je me sens doublement insulté du fait que Radio-Canada accepte la diffusion de ces propos, une chaîne « ouverte » sur la culture...

Complètement déplacé, inapproprié de mauvais goût.

### **Plainte n° 13**

Last night, January 1, 2009, my husband and I were watching a rerun of Bye Bye 2008 on Radio-Canada (Channel 12 on Cogeco cable in Toronto) celebrating New Year's Eve. I believe the program was on at 8pm. During a parody of the Denis Levesque Show, they used the word "negre" and made a joke about how Barack Obama would be easier to shoot because he's a black man living in a white house.

I find this absolutely appalling, disgusting, disrespectful and negligent on the part of Radio-Canada and the producers and writers of Bye Bye 2008. My husband and I now live in Ontario but were raised in Quebec since we were children. We are both bilingual and enjoy watching Radio Canada programs, but want the CRTC to know that these types of remarks are inexcusable even when used in a comedic format.

I highly hope that you follow up on this complaint, as racism in any form is unacceptable.

## Plainte n° 14

On January 1st, at approximately 8pm during a re-run of the new year's eve special "Bye Bye 2008", some French-Canadian comedian made a remark that's nothing short of appalling and intolerable. The comment was referring to Barack Obama "il va etre facile a tuer, c'est un negre dans une maison blanche" (he'll be easy to kill, he's a "n-word" in a white house). Whether it's now or 50 years ago, racism is unacceptable, and this is as racist a remark as can be. There are tasteful ways to use racial humour, but this is certainly not one of them! Being a life-long Montrealer until 2007 and being familiar with separatists' ways I can say that, while it doesn't surprise me in the least coming from separatists (no doubt what this actor is to make a comment like that), it still does not excuse the remark. The separatists in Quebec are constantly fighting to try to display their "culture" and "identity", but remarks like this don't help their cause. And this kind of comment is especially unacceptable given that it's coming from a separatist. The CBC, and CRTC, should be ashamed to have allowed such a comment to air, and hopefully someone with some sense among you will atone for this unbelievable travesty.

Thank you for your time.

## **Plainte n° 15**

Mercredi 31 décembre 2008

Émission spéciale de fin d'année

Commentaires à connotation raciale envers une minorité visible (Noirs) et la minorité linguistique au Québec ...les anglophones

## Plainte n° 16

Bonjour,

J'ai regardé le Bye Bye 2008 à Radio-Canada le 31 décembre 2008 à 23h et j'ai été choquée par le commentaire du comédien Jean-François Mercier sur Stephen Harper (« lobotomie à deux pattes »). J'ai compris ce message comme étant haineux envers le Canada-anglais, et manquant de respect pour les immigrants et francophones hors Québec. Cette opinion inappropriée ne devait pas être diffusée à la télévision d'état. Est-il possible d'éviter de donner carte blanche à des auteurs séparatistes qui utilisent Radio-Canada pour venir contaminer nos salons de leur discours anti-canadien lors de la veille du Jour de l'An? Des vrais humoristes sauront nous faire rire sans ridiculiser ceux qui ne leur ressemblent pas.

Merci,

## Plainte n° 17

Bonjour,

Je m'appelle [F. F.] et sachez bien que je n'ai pas l'habitude de me plaindre, car non seulement j'ai une très grande ouverture d'esprit que je considère parfois même trop permissive, mais j'ai aussi une belle capacité d'adaptation.

Néanmoins, je vous avoue avoir été non seulement froissée, mais je me suis sentie bel et bien dénigrée, insultée et ridiculisée par l'émission du Bye Bye de cette année qui a passé je crois bien à Radio-Canada le 31 décembre 2008.

Pour la première fois, je me suis assise pour me divertir avec cette émission si populaire au Québec et à ma grande surprise, je suis tombée sur le sketch personnifiant Denis Lévesque interviewant Barack Obama. Non seulement ridiculisait-il le président élu américain Obama en insinuant qu'il était noir et par conséquent un voleur me mettait hors de moi. De plus, il expliquait aux téléspectateurs de ne pas avoir crainte, car celui-ci était derrière le téléviseur et ne pouvait donc pas les violenter ou voler leurs biens. D'un autre côté, le personnage de Denis Lévesque s'est mis à insulter les résidents de Montréal-Nord en véhiculant tous les préjugés connus par la société ne faisant que renchérir les idées péjoratives contre la communauté noire de Montréal-Nord.

Vous saurez que je suis moi-même une femme de race noire, diplômée universitaire et gestionnaire au gouvernement fédéral. Mes parents ont travaillé fort pour changer les idées et m'ont inculqué de continuer à s'efforcer de travailler à changer l'image que certaines personnes pouvaient avoir. Il est vrai que pas tous les membres de cette communauté sont aussi fortunés, mais sachez bien que faire des blagues ouvertement racistes et péjoratives à l'égard d'une communauté surtout lorsqu'un décès a enlevé un jeune adolescent à une famille sûrement encore en deuil, me désole et j'irai même jusqu'à dire me répugne. Ce sketch a porté un préjudice évident à la communauté noire.

Je n'arrive pas à comprendre comment Radio-Canada ait pu accepter de passer sur ses ondes un sketch aussi raciste. Avec tout le respect que je devais à Radio-Canada, permettez-moi aujourd'hui de lui tourner le dos.

J'espère bien que le CRTC saura bien donner suite à ma plainte, car je suis certaine qu'elle ait déplu à plusieurs.

Bien à vous,

## Plainte n° 18

Société Radio Canada  
émission Bye Bye 2008  
31 déc 2008  
1 Jan 2009

J'aimerais vous faire part de mon indignation à la suite de la diffusion de l'émission Bye Bye 2008. J'ai été choqué et outré spécialement par les propos de Jean-Francois Mercier qui a démontré une haine gratuite pour le Canada et pour notre Premier Ministre. J'ai vécu en Colombie-Britannique et en Saskatchewan et j'ai été estomaqué d'entendre ces propos grotesques, racistes et agressifs. D'après les auteurs de cette émission, il n'y a que les Québécois qui sont des gens bien, à l'exception des Beaucerons qu'ils ont décrit comme des attardés mentaux.

Cette émission est payée avec nos taxes et Radio-Canada, dont le but est de rassembler les gens de toutes les régions canadiennes, a cautionné cette émission. Imaginez le sentiment des Canadiens des autres provinces qui ont écouté cette émission... dégradante. Je ne comprends pas que Radio-Canada soit une société publique et que la majorité de ses artisans soient séparatistes. Je souhaite que le CRTC sévisse contre Radio-Canada.

Bien à vous

## Plainte n° 19

À Société Radio-Canada  
C.P. 6000, succ. Centre-ville  
Montréal, (Québec) H3C 3A8

L'objet de la plainte concerne l'émission Bye Bye 2008, diffusée le 31 décembre 2008 sur les ondes de Radio-Canada. Des propos racistes et diffamatoires ont été tenus envers les Noirs, avec l'emploi du mot "Nègre" à plusieurs reprises. Également, des sketches "humoristiques" dépeints les Noirs comme voleurs et indignes de confiance. En tant qu'entité publique, Radio-Canada a la responsabilité de propager un message de tolérance qui n'incite d'aucune façon à stigmatiser les minorités ethniques de ses citoyens et citoyennes.

En tant que Québécois, je suis fier de vivre dans un pays démocratique et qui encourage la liberté d'expression. Alors, de par ce droit, j'exprime un profond dégoût envers Radio-Canada, et les producteurs de l'émission Bye Bye 2008. Au nom des Québécois et Québécoises j'exige que Radio-Canada fasse une apologie publique, afin de montrer l'exemple d'une société qui ne tolère aucune forme d'ostracisme.

## **Plainte n° 20**

Bye Bye 2008 Radio Canada .

Je trouve très déplacé de rire de Nathalie Simard, qui a été victime d'abus sexuel de la part de Guy Cloutier. Surtout venant de la part de la fille de l'abuseur.( et de son conjoint ) Elle ne devrais plus avoir le droit de faire de télévision. On ne dois pas faire une vengeance personel sur le dos d'une victime a la télévision.Merci

## **Plainte n° 21**

L'objet de la plainte concerne l'émission Bye Bye 2008, diffusée le 31 décembre 2008 sur les ondes de Radio-Canada. Des propos racistes et diffamatoires ont été tenus envers les Noirs, avec l'emploi du mot "Nègre" à plusieurs reprises. Également, des sketches "humoristiques" dépeints les Noirs comme voleurs et indignes de confiance.

En tant qu'entité publique, Radio-Canada a la responsabilité de propager un message de tolérance qui n'incite d'aucune façon à stigmatiser les minorités ethniques de ses citoyens et citoyennes.

En tant que Québécois, je suis fier de vivre dans un pays démocratique et qui encourage la liberté d'expression. Alors, de par ce droit, j'exprime un profond dégoût envers Radio-Canada, et les producteurs de l'émission Bye Bye 2008. Au nom des Québécois et Québécoises j'exige que Radio-Canada fasse une apologie publique, afin de montrer l'exemple d'une société qui ne tolère aucune forme d'ostracisme.

## Plainte n° 22

Veillez trouver ci-joint le courriel adressé à RADIO CANADA ce jour.

COURRIEL ADRESSÉ A RADIO CANADA  
ombudsman@radio-canada.ca

Bonjour,

Je suis nouvelle immigrante au Québec. Je suis française d'origine Guadeloupéenne, donc NOIRE.

C'est la première fois que je voyais cette émission de fêtes de fin d'année.  
C'est aussi la première fois que j'assiste à une émission aussi diffamatoire que raciste pour célébrer la fin d'année.

En France, nous avons l'habitude de faire des émissions pleine de joie pour terminer l'année qui s'est déroulée et pour bien commencer l'année qui arrive. C'est notre souhait à tous je pense: commencer avec une humeur positive!!!

Je ne me suis pas sentie bien après votre émission ni les personnes de ma famille qui sont Québécois Pure Laine!!!

Je ne me suis pas réjouie de voir les allusions faites sur des personnes dont les Québécois devraient être fiers, notamment Céline Dion qui a réussi à faire connaître le Québec internationalement, et il y a quelques mois a reçu une distinction très honorifique du Président de la République Française.

Pourquoi vous n'encouragez pas vos artistes, vos sportifs, vos immigrants au lieu de mettre le doigt sur leurs faiblesses?????

Qui peut se permettre de juger et qui peut affirmer qu'il n'a jamais commis une faute ou une erreur de toute sa vie!!!

Non je ne suis pas d'accord qu'au nom de l'humour on puisse salir l'image de personnes ou de communautés devant des millions de téléspectateurs.

Je trouve cela inacceptable pour un pays qui a autant de valeurs et d'ouverture de laisser une telle image négative!!!

J'espère n'avoir pas été la seule à réagir par écrit, car sans nous les téléspectateurs, les producteurs d'émissions télévisées n'existeraient pas!!!

Ce ne serait pas drôle que des millions de téléspectateurs boycottent vos émissions, alors faites attention à ceux qui vous aident à exister!!!

## Plainte n° 23

radio-canada le 31 decembre 2008 l'émission du  
BYE-BYE 2008 : cette émission a été de la plus basse  
classe que je n'ai jamais vu de ma vie et j'ai 48 ans.  
Vous êtes vraiment irresponsable d'avoir permis ce  
genre de spectacle de petit bourgeois.VOUS ÊTES BANIT  
DE MON SYSTEME DE CABLODIFFUSION J'AI BARRÉ CE POSTE  
DE MON ÉCRAN.vous vous moqué du petit peuple a l'autre bout de la 20 et avec notre  
argent.QUI A APPROUVÉ CE SPECTACLE?C'EST PITOYABLE QUEL BEAU  
PEUPLE,j'espere que des têtes vont tomber.je vais appeler mon député au fédéral IL  
FAUT QUE CA ARRETE.  
DES EXCUSES CA NE SERA JAMAIS ASSEZ. J'EN AI PLEIN  
MON CASSE VOUS ÊTES PLUS BAS QUE DU BAS DE GAMME.

## **Plainte n° 24**

Cette plainte fait suite a l'émission Bye bye 2008 présentée a Radio Canada le 31 décembre dernier. Je trouve inacceptable que cette société d'état fasse la promotion du racisme envers les noirs. Je demande des excuses pour les propos tenus lors de cette émission, le communiqué émis par les auteurs assumant leur texte est d'autant plus insultant.

## Plainte n° 25

ASSEZ C'EST ASSEZ! blagues racistes lors du bye bye 2008 (negre negre negre) une sanction financiers devrait etre imposer.

et il se demande pourquoi la vérité est que les noirs detestent les blancs avec une passion? Je suis un jeune noir étudiant à l'université et animateur de radio... je peux confirmer qu'il est pratiquement impossible pour moi de progresser dans le milieu c'est un cercle DE BLANCS fermer qui refuse nimporte qui de différent ou dailleurs malgré le fait que je suis clairement plus talentueux et mes connaissances sur la culture populaire sont beaucoup plus vaste que NIMPORTE qui dans les bureaux de musiqueplus (mettez moi au défi) ceci pour dire qu'apres tout ce temps, nous navons toujours pas le respect qu'un etre humain mérite. C'est blessant faut etre vraiment ignorant pour croire qu'une race est meilleure qu'une autre. D'un autre coté qui sont les plus talentueux? NOUS qui sont les meilleurs dans les sports? NOUS en musique? NOUS le plus de charisme? NOUS d'influence? NOUS .... bref RIEN NE VOUS APPARTIENS VOUS L'AVEZ VOLER ET EN PLUS VOUS NOUS DÉNIGRÉS POUR VOUS SENTIR MIEUX DANS VOTRE PEAU ?

et il se demande pourquoi la vérité est que les noirs detestent les blancs avec une passion?

## Plainte n° 26

Société Radio-Canada

31 décembre 2008 23h00 à 00:30

Je voudrais me plaindre que des fonds publics aient permis de produire cette émission où on retrouvait des propos diffamatoires, racistes et déplacés ( ex : propos sur les noirs, les canadiens anglais, Nathalie Simard, Patrick Roy, René-Charles Angéllil...).

Merci

## Plainte n° 27

bonjour je veut formuler une plainte a radio canada

pour leur bey bey 2008

bonjour je suis monsieur [M. G.] de Vancouver

j' ait écouter bye bye 2008 je suis très déçu des dirigent qui a passer sa en onde

sa n'était même pas drôle, et je ne parlera même pas de ses blague a caractère raciste

ps sa ne devrait pa avoir le droit de passer en onde

## Plainte n° 28

Émission Bye-bye 2008, diffusée à la télévision de Radio-Canada le 31 décembre 2008, en rediffusion le 1 janvier 2009.

Je désire porter plainte contre le contenu de cette émission, regardé traditionnellement par une grande partie de la population québécoise, incluant de nombreux enfants.

Les textes et visuels de l'émission présentaient de nombreuses scènes au contenu explicitement sexuel (scène avec Julie Couillard), ouvertement raciste (scènes avec Obama), ou encore incitant à la méprise des canadiens-anglais (plusieurs scènes, incluant celles avec Harper). De plus, bien que ce commentaire soit une probablement plus une question de goût que de réglementation, l'ensemble du contenu était d'une vulgarité et d'une incitation à la violence et au mépris plutôt étonnant. En considérant que l'émission a été diffusée par Radio-Canada, et qu'il s'agit de fonds publics, une plus grande vigilance aurait dû être appliquée. Finalement, je ne connais pas la réglementation pour la protection des victimes de violences d'actes criminels, mais il me semble que l'acharnement sur Nathalie Simard, par la fille de celui qui a agressé Mme Simard enfant, me semble peu au minimum montrer un manque de jugement.

Merci de faire le suivi sur ce dossier afin d'éviter des dérapages aussi peu élégants.

Salutations,

## **Plainte n° 29**

Pourriez-vous condamner radio-canada à ne plus payer ses dirigeants avec l'argent de mes taxes suite à l'émission "bye-bye 2008". Ces gens là sont trop insignifiants/imbéciles pour opérer/gérer une radio d'état grassement payés par mes impôts.

merci et je ne m'attend pas à des actions très concrètes de votre part...

## Plainte n° 30

Emission: Bye Bye 2008 à Radio-Canada le 31 décembre 2008 @23h00 et en redifusion le 1 er janvier 2009 @ 20h00. Animé par Véronique Cloutier

Sketch bulletin de nouvelles avec Louis Morissette et Jean-Francois Mercier  
Utilisation du mot nègre par Mr Mercier (enfin un n\*gre à la maison blanche, noir sur blanc, y va etre plus facile a tirer)

Propos racistes et discriminatoire envers les noirs durant la simili entrevue avec Denis Levesque (Y'à un noir a TV, serrez vos sacoches! C tu vrai que vous les noirs vous avez une grosse bizoune?etc ... )

## Plainte n° 31

Bonjour, je voudrais déposer une plainte contre Radio-Canada pour la diffusion du Bye Bye 2008 le 31 décembre à 23:00. J'ai jugé le contenu de cette émission très offensant pour des citoyens de mon pays, le Canada. En effet, un sketch de Louis Morissette et Jean-François Mercier a été très méprisant envers les citoyens Canadiens de langue Anglaise. Ils ont été traités de "consanguins" élisant une "lobotomie à 2 pattes" en parlant du premier Ministre du Canada, Stephen Harper. Je trouve très honteux qu'un chaîne de télévision publique diffuse des sketches aussi méprisant et haineux envers d'autres personnes et envers le Premier Ministre du pays, entraînant dans leur sillage, ceux qui ont votés pour le parti Conservateur. N'ont-ils aucun respect envers cette institution. Il y a des limites à la liberté d'expression. Ceci dit, l'ambiance générale du Bye Bye 2008 était très haineuse. On s'est attaqué personnellement à plusieurs personnalités en les ridiculisant et en faisant de la désinformation sur un ton qui semble pourtant faire consensus chez les artistes de Montréal. Les auteurs et les comédiens ont semblés utiliser leur tribune et leur chance de rejoindre une grande partie de la population pour régler des comptes personnels et promouvoir leurs opinions politiques. Au frais des contribuables. Ce qui ne devrait pas arriver car il s'agit de divertissement. J'ai ressentis une profonde honte de la façon dont mes concitoyens du Canada Anglais ont été dépeins. Des attaques dignes d'une cours d'école qui font la marque de ceux qui n'ont pas de vocabulaire et d'arguments. J'exige de la Société d'état Radio-Canada qu'elle procède à des excuses publiques et qu'elle prenne des moyens pour que des émissions de fin d'années d'une telle pauvreté intellectuelle et contenant autant de haine et de mépris ne se reproduise plus.

## **Plainte n° 32**

Comment Véronique Cloutier as-t-elle pu se moquer impunément de la pauvre victime de son pere Guy Cloutier, Nathalie Simard lors du Bye Bye 2008, présenté le 31 Décembre dernier a la télé de Radio Canada?

On ne pensait plus a cette histoire. Madame Cloutier n'aura certainement pas contribué a aider son pere a se réhabiliter aux yeux du public en posant un tel geste, qu'il ait été irréflichi ou non!

### **Plainte n° 33**

Je souhaite porter plainte contre le Bye-Bye 2008 diffusé à Radio-Canada le 31 décembre et le 1 janvier. Les propos étaient offensants, racistes et vulgaires.

## Plainte n° 34

La Télévision de Radio Canada  
Sujet: Bye Bye 2008  
Véronique Cloutier & Louis Morissette

Je porte plainte contre le manque de respect envers des personnes tels que: Nathalie Simard qui a été une victime de Guy Cloutier...

Un manque total de jugement et je dois dire que il n'y a pas de quoi rire à ce sujet. Madame Cloutier et Monsieur Morissette devraient s'excuser auprès de la Famille Simard. Je crois que la liberté d'humour et d'expression cesse quand cela peut causer du tort à des personnes.

Cette émission aurait été digne de TQS...

### **Plainte n° 35**

Ceci est une plainte au sujet du Bye Bye 2008. Madame Cloutier était tres mal placée pour attaquer Madame Natahalie Simard. Si la famille Cloutier est riche aujourd'hui , c'est un peu pas mal grâce à Nathalie. Donc il aurait été préférable de ne pas faire ce squetch. C'était de très mauvais goût.

## **Plainte n° 36**

My complaint is about the episode of Bye Bye 2008 which aired on Radio Canada on December 31st 2008. During the episode several derogatory comments were made about members of the black community. For example, in a skit about US President Elect Obama, the host said: It is good to have a negro in the Whitehouse; it is easier to shoot when you can see black on white. While I understand the show creators meant this to be funny, I find such comments and jokes totally unacceptable. It is insulting and offensive to even think that anyone could find such comments funny in this day and age. It is equally insulting to know that public funds are supporting Radio-Canada and thereby promoting such hateful and humiliating material.

Sincerely

## Plainte n° 37

Bonjour,

Lors du Bye-Bye 2008 de Radio-Canada, j'ai eu la mauvaise surprise d'être en face d'une télévision d'état qui, sous le couvert de l'humour, a propagé le racisme et l'intolérance!

Sous quel prétexte infâme peut-on permettre de rire ainsi des personnes de race noire ou des canadiens anglais? Comment une télévision qui a pour mandat l'unité du pays peut-elle laisser dire des propos aussi infamants sur des noirs ou des canadiens? Elle aurait supposément laissé «carte blanche» à l'équipe de Véronique Cloutier. Mais la télévision d'état peut-elle ou doit-elle laisser diffuser n'importe quoi sur ses ondes? Où s'arrêtera-t-on dans la violence verbale? Sous le prétexte de l'humour? depuis trop longtemps l'humour cynique et vulgaire est devenu l'apanage de ceux qui n'ont rien à dire, rien à construire, tout à détruire...

Nous étions plusieurs à regarder cette émission. Mais un malaise profond s'est emparé de nous face aux propos tenus sur les personnes de race noire et sur les canadiens anglais.

Je demande qu'un blâme soit porté contre la télévision d'état pour que plus jamais nous ne soyons témoins d'horreurs pareils.

Je travaille en éducation et nous concentrons tous nos efforts afin d'éduquer les jeunes à la tolérance et à l'acceptation. Et que voit-on à la télévision? Quelle déplorable exemple face à des jeunes souvent incapables encore de reconnaître un humour de «second degré», ou devrais-je dire de fond d'égout? J'ai eu honte de cette télévision! Je remercie les membres du CRTC de l'attention que ceux-ci porteront à ma demande!

## Plainte n° 38

Bye Bye 2008

Télévision de Radio-Canada

31 décembre 2008 (rediffusé le 1<sup>er</sup> janvier 2009).

Je vous écrit pour dénoncer le sketch des "hyper-flatulences" aux dépens de Nathalie Simard.

Ce n'est pas la teneur du propos qui pose problème ici mais bien le lien entre les communicateurs publiques (Véronique Cloutier et Louis Morissette) et madame Simard. Je m'explique : dans une société de droit comme la nôtre, il faut préserver la justice et l'apparence de justice.

Or, l'une des grandes craintes des victimes de viol, c'est de devenir la cible de représailles de la part de la famille du violeur si elles dénoncent celui-ci. Les victimes doivent se croire protégées et à l'abri de tels abus dans notre société. Ça, c'est l'apparence de justice. Cette confiance des victimes leur permet de porter plainte et assure que la justice suive ainsi son cours.

Mais Radio-Canada, en fournissant les moyens financiers et le support technique à Véronique Cloutier et Louis Morissette, a permis à la fille (V. Cloutier) et au gendre (L. Morissette) d'un violeur pédophile condamné (Guy Cloutier) de ridiculiser une des victimes (Nathalie Simard) de cet agresseur sexuel.

Mon propos n'est pas d'analyser les intentions du clan Cloutier lorsqu'il a construit ce sketch. Qu'il s'agisse d'une vengeance ou d'humour mal placé, le résultat est le même l'apparence de justice pour les victimes d'agressions sexuelles n'est pas préservée et elles ont l'impression d'assister à des représailles de la part de puissants communicateurs contre une victime certes incohérente.

De dire que madame Simard s'exposait à devenir sujette des humoristes lorsqu'elle a repris une vie publique surexposée en 2008 est un fait indéniable.

Mais au-delà de cet état, l'apparence de justice prime au-dessus de la liberté d'expression, lorsque cette liberté d'expression se fait violence pour censurer la parole des victimes.

Je vous prie donc d'intervenir afin que Radio-Canada formule des excuses publiques et largement diffusées auprès des victimes, trop nombreuses, qui se sont senties humiliées et baïllonnées par cet humour douteux.

Merci!

## Plainte n° 39

A QUI DE DROIT,  
NOUS SOMMES TRÈS DÉÇU QUE RADIO CANADA AIT PERMIS UNE TELLE  
"MÉDIOCRITÉ " EN PRÉSENTANT LE BYE BYE .  
LE GRAND MANQUE DE RESPECT ET DE DIGNITÉ QUE LA VÉRONIQUE  
CLOUTIER A EU À L'ÉGARD DE NATHALIE SIMARD ALORS QUE SON PROPRE  
PÈRE A VIOLÉ CETTE DERNIÈRE ET BRISÉE LA VIE À CETTE DAME, QUE DIRE  
DE TOUT LE RESTE DE L'ÉMISSION !!! UN SUPER GROS ZÉRO.  
OUI, NOUS ÉTIIONS DES MILLIONS A L'ÉCOUTER CE BYE BYE CAR NOUS  
IGNORIONS LE MANQUE DE RESPECT À VÉRONIQUE CLOUTIER ET LOUIS  
MORISSETTE, POURTANT NOUS PENSIONS AVOIR DU PLAISIR, DU RIRE MAIS  
NON RIEN SAUF LE SEUL MOMENT AGRÉABLE FUT PAR LA PRÉSENCE DE M.  
LOUVAIN ET JE PENSE QU'IL IMPOSE LE RESPECT PAR SA PERSONNE ET ON  
IMAGINE QUE DEVANT LUI , ILS N'ONT PAS "OSÉ " DONC J'AIMERAIS QUE VOUS  
PRENIEZ MA PLAINTÉ EN CONSIDÉRATION ÉTANT DONNÉ QUE FAMILLES,  
AMIES, CONNAISSANCES, RELATIONS DE TRAVAIL DE QUÉBEC, LAC ST-JEAN,  
SAGNENAY ET MONTRÉAL PARTAGE NOTRE AVIS A MOI ET À MON CONJOINT.  
MERCİ DE ME LIRE.  
BIEN À VOUS.

## **Plainte n° 40**

Bonsoir! Je trouve que le Bye Bye de Radio Canada de Louis Morrisette et Véronique Cloutier tellement stupide, je ne comprend pas comment un poste d'état n'a pas la compétence d'évaluer avant de diffuser une émission de cette importance. Comment peut on être si stupide et pouvoir diffuser une émission sans avoir été au courant d'une telle stupidité.

## Plainte n° 41

--- Et ça ose s'appeler "des artistes"... Eh bien, mon oeil!

À QUI DE DROIT ---

J'ai été affreusement déçue par le Bye-Bye 2008, télédiffusé le 31 décembre dernier, à 23 heures. En effet, je crois que cette émission était une véritable insulte à l'intelligence des Québécois -- une claque dans le visage! Comment la Société Radio-Canada ose-t-elle piger à même les fonds publics pour produire une émission aussi offensante et POURRIE? Depuis longtemps déjà, l'émission annuelle du Bye-Bye me déçoit à divers degrés par la simplicité de l'humour qui s'y trouve véhiculé. Mais cette fois-ci, grâce à notre "si talentueuse Véro" et à sa belle clique, l'émission a atteint un niveau de bassesse inégalé -- et possiblement inégalable. C'est la goutte qui a fait déborder le vase! À mon avis, Mme Cloutier, M. Morissette et les personnes qui ont décidé de donner "carte blanche" à ce brillant duo, devraient être simplement être mis à la porte de Radio-Canada illico. En effet, nous sommes nombreux au Québec à penser qu'un nettoyage \*en profondeur\* s'impose à la Maison Radio-Canada!

## **Plainte n° 42**

bye bye 2008. Plainte concernant les propos grossiers de jean-francois mercier

## **Plainte n° 43**

Salutations.

Ceci est une plainte au sujet du Bye Bye a radio-canada,les propos racistes envers les noirs,et aussi ridiculisé une victime de viols par la fille du violeur Guy Cloutier ,et traité le premier ministre du canada de lobotomisé sur deux pattes , honte a Radio-Canada de grace le CRTC faite un ménage dans cette boite pourrie a l'os.

## Plainte n° 44

Radio-Canada

Emission Bye Bye 2008

31 déc. 2008

Propos racistes envers une communauté; dégradants, irrespectueux et grossiers envers une victime d'agressions sexuelles; commentaires peu intelligents, non pertinents, déshonorants notre société québécoise envers la population de l'ouest canadien; globalement, une émission "volant très bas" intellectuellement avec des concepteurs, une animatrice et des participants (Jean-François Mercier) tout droit sortis de la famille Bougon!! Véronique Cloutier ainsi que son "génie " de conjoint se devraient de prendre une pause prolongée pour nous épargner de tels désastres, ils nous feraient une grande faveur! Il m'apparaît incroyable et questionnable que la société d'état a permis de faire cette pitoyable émission d'un niveau intellectuel plus que douteux; espérons que les dirigeants de Radio-Canada apprendront de leur erreur et feront des choix plus judicieux à l'avenir et cessant d'insulter l'intelligence de la population du Québec.

## Plainte n° 45

Une émission d'humour de fin d'année est supposée nous divertir et nous amuser. En tant que canadien, ce n'est pas dans une telle émission ou l'on peut dénigrer les canadiens résidents dans les autres provinces. Également, on devrait pouvoir rire des autres mais pas avec un humour noir tle le dénigrement envers madame Chantal Lacroix qui a perdu de l'argent dans l'aventure TQS et le sketch mentionne que madame Lacroix n'a pas versé son cachet contrairement aux autres artistes. Cette dame a un grand coeur et donnerait volontiers au suivant dans les circonstances.

Des raisons personnelles, aller reconduire un handicapé, ont fait que j'ai raté les premiers 2/3 de l'émission et je ne le regrette pas. Je n'ai pas regardé la reprise le 1 er janvier. Madame Cloutier et les auteurs devraient être suspendus et pénalisés pour leur manque de jugement et pour avoir pondu ce "thrash" au point que le BONNE ANNÉE ROGER a été meilleur.

Bizarre de souhaiter : BONNE ANNÉE 2009, SANTÉ ET PAIX; après avoir mis le feu à nos concitoyens et collègues.

## **Plainte n° 46**

Radio Canada. Bye Bye 2008, 31 décembre, 23h00. Propos haineux, racistes et offensants de Véronique Cloutier, Louis Morissette et Jean-François Mercier à l'égard de Nathalie Simard, la famille Roy, les gens de race noire. Le tout était mesquin et prémédité. Vocabulaire exagérément grossier. Je vous demande d'empêcher ces gens de sévir à nouveau sur notre chaîne de télévision publique. Sous prétexte de l'humour, nous n'avons pas à nous méfier du contenu véhiculé par notre société d'état, notre réseau national financé par nos taxes. Si les gestionnaires ne savent pas modérer, prière d'enlever la licence. Merci.

## **Plainte n° 47**

Une véritable honte que ce Bye Bye à Radio-Canada. Je ne puis accepter que le diffuseur public qu'est Radio-Canada utilise mes taxes pour diffuser ce genre d'émission raciste et vulgaire.

### **Plainte n° 48**

Je crois que les propos dans votre émission bye bye 2008 sur les noirs sont disproportionnés !!! Vous avez besoin que quelqu'un porte plainte pour prendre action ?? Les mots me manquent pour exprimer mes émotions. C'est dommage parce que le Québec est déjà vu par le reste du Canada comme borné, raciste et xénophobe. Je suis Québécois et fier de l'être mais je me dissocie de ce genre de comportement à caractère haineux qui ne fait que confirmer les dires des autres !! D'ailleurs vous ( la CRTC ) devez des excuses à la communauté noire et à tout le Québec parce que vous avez votre part de responsabilité dans cette bouffonnerie.

## Plainte n° 49

Poste: Radio Canada  
Émission Bye Bye 2008

Raison:

1. Langage raciste tenu lors d'un sketch sur Obama.
2. Propos très injurieux de M. Mercier traitant mes concitoyen canadien de consanguin.

Dans l'ensemble une émission hautement disgracieuse qui porte atteinte à la réputation de certaine personne ayant subit de haut préjudice de la part des proche de certain producteur cela ressemblait à une attaque personnel avec comme but une revanche. (sketches sur Nathalie Simard)

## **Plainte n° 50**

J'aimerais faire une plainte au sujet du ByeBye présenté à Radio-Canada le 31 janvier 2008 en fin de soirée. Cette émission était très vulgaire et j'en suis complètement dégoûté. Je vous invite **FORTEMENT** à imposer des changements pour l'an prochain auprès de Radio-Canada. Il s'agit de la télévision **NATIONALE**, suffit-il de rappeler.

Commentaires vulgaires, racistes, dégradants, inappropriés... Pourtant, les anciens ByeBye ne me dérangeaient pas à ce point. Je dois admettre que celui-ci m'a particulièrement marqué d'une façon plutôt négative.

Merci d'entendre mes commentaires,

## **Plainte n° 51**

L'émission dont je me plaint est le by by 2008 sur la chaîne src. Cette émission n'as pas de raison d'être là c'est honteux de faire une émission aussi niaiseuse, il y a surment d'autres émissions meilleur qui méritent d'être là.

## **Plainte n° 52**

Je n'admets pas que la société Radio-Canada puisse se servir des ondes pour diffuser une émission vulgaire et raciste comme le Bye Bye 2008 diffusé le 31 décembre dernier et reprise le 1er janvier 2009. Je porte une plainte officielle pour diffusion de messages haineux auprès de votre organisme.

## **Plainte n° 53**

Re: Radio Canada "Bye Bye" rebroadcast on January 1, 2009

Our extended family was together on New Year's Day. The "Bye Bye" program came on and we were shocked as a group to hear racist comments referring to Barack Obama's color contrasted with the White House. (Similar comments were made before the election in the US when racists said that the building would have to be called the Black House. To hear the same kind of comments on a Canadian program (particularly one funded by tax dollars) was a huge disappointment to the people in attendance. As well, I am concerned about such comments becoming part of a racist discourse aimed at Quebec or Canada. I would like to see at least an apology issued by the people involved with the broadcast and the network itself. As well, I think that some sort of guidelines should be followed related to what is acceptable as comedy. As far as our family is concerned, Bye Bye crossed the line.

## Plainte n° 54

Radio-Canada  
émission Bye-Bye 2008  
31 décembre 2008  
23hre

## Plainte n° 55

Je voudrais commenter le visionnement du Bye Bye 2008. Je suis résidente de l'Ontario français depuis près de 45 ans maintenant et j'ai trouvé très déplacé la remarque des gens qui demeurent en Ontario. Je suis fière d'être française ainsi que parfaitement bilingue. Je travaille pour la plus grande part en anglais mais j'utilise mon français le plus souvent possible et j'ai pu garder mon emploi justement parce que je suis française et que le français est primordial pour le poste que j'occupe. Je parle uniquement le français à la maison avec ma famille. Je trouve très déplacé les commentaires sur les non-qubécois qui devront retourner au Québec en rampant! Les scènes de M. Obama, un homme exceptionnel, qui a réussi contre tout, m'ont déçu. Le tout me désole surtout car je vois en tous ces acteurs un potentiel immense. Le bye bye pourrait être un spectacle grandiose qui met en évidence le talent et la créativité de tous ces gens, ces québécois - et québécoises - français qui défendent si farouchement leur patrimoine. Pourquoi devons-nous nous moquer ou encore dégrader les gens aux yeux de tous? De quel droit jugeons-nous les autres dans leurs agissements, surtout ceux qui n'ont aucun droit à une vie privée? Il y a moyen, vous savez, de faire valoir notre opinion de façon comique, sans pour le moins offenser qui que ce soit. Mes parents sont québécois et fière de l'être. Ils sont venus s'établir dans une communauté française de l'Ontario pour des raisons économiques et sont fière de ce qu'ils ont accomplis. Soyez donc fière de qui vous êtes et continuez de développer votre patrimoine mais d'une façon objective. Comme nous, les ontariens français, le faisons dans nos communautés. Il est important pour votre belle province de promouvoir le fait que vous développez un endroit où il fait bon vivre, où tous sont égaux. Je sais parfaitement que vous pouvez faire de bye bye 2009 un succès phénoménal, de chants et de danses, et de sketches de bon goût. Un spectacle que nous, les ontariens français, seront fières de visionner pour nous aider à accueillir avec beauté l'année 2010.

## **Plainte n° 56**

Et oui, le BYE BYE 2008 fut de très mauvais goût, en tant que Québécoise je fus outrée par une telle émission... plus jamais je regarderai une production de Mme Cloutier et compagnie... vraiment dégradant pour notre nation aux regards des autres. Qui sommes-nous pour faire de telles blagues de mauvais goûts?

**Plainte n° 57**

RADIO CANADA CANAL 2: EMISSION BYE BYE 2008.

TEXTE DÉGRADANT ENVERS LA COMMUNAUTÉ NOIRE.

ATTAQUE DÉLIBÉRÉ ET GRATUITE

## Plainte n° 58

L'émission du Bye Bye 2008 diffusé sur les ondes de la télévision de Radio-canada le 31 décembre 2008.

Je désire ajouter ma voix à celles des personnes qui se sont dit choquées par le contenu du Bye Bye 2008. Les auteurs de l'émission se sont 'amusés' à banaliser la violence envers les femmes en en faisant une farce (dans le sketch sur Patrick Roy et son fils) en plus de tous les autres propos sexistes qui nous ont été servis tout au long de l'émission (notamment en lien avec Julie Couillard). De plus, je trouve qu'il est carrément inadmissible de la part de Véronique Cloutier et des auteurs de l'émission de s'être attaqué à Nathalie Simard. Madame Simard a eu l'immense courage de dénoncer son agresseur sexuel et ne mérite surtout pas de se faire ridiculiser comme l'ont fait les auteurs du Bye Bye. Après toute la violence et l'humiliation qu'elle a subies, je ne vois vraiment pas en quoi il est drôle d'assener un autre coup sur la tête de Nathalie Simard. Cela mériterait effectivement des excuses publiques de la part de madame Cloutier et des auteurs du Bye Bye, comme d'autres personnes l'ont déjà soulevé dans le journal le Devoir (voir le courrier du lecteur, le 03 janvier 2008).

## Plainte n° 59

Radio-Canada: Bye Bye 2008 diffusé le 31 décembre 2008.

L'aspect dérangeant que je désire souligner à propos de cette émission est le fait qu'elle est normalement destinée à un public large. Et ne venez surtout pas me dire qu'à 23 h les enfants sont couchés. Il s'agit de la veille du jour de l'an et c'est un moment qu'on passe en famille. Désolé mais l'argument de l'heure est irrecevable dans ce cas-ci.

Le niveau de vulgarité (langage grossier), les scènes à connotation sexuelle explicite et le ton très "trash" ne convenait tout simplement pas au format habituel de l'émission et à son auditoire cible.

J'aimerais que Radio-Canada demeure plus rassembleuse ou, à tout le moins, qu'on nous prévienne que le contenu ne s'adresse pas à un public de tout âge.

En tant que parent, je veux être avertie à l'avance si le contenu d'une émission présente des éléments néfastes pour l'éducation de mes enfants. Il me semble que c'est mon droit, surtout quand il s'agit d'une société publique qui reçoit de l'argent à même de mes impôts. Il devrait y avoir des balises pour des émissions de ce type et des personnes mises en place pour les faire respecter. Je ne blâme pas les humoristes qui ont écrits les textes mais les responsables qui les ont laissé passer.

Si j'avais le choix, lors de ma prochaine déclaration d'impôt, je soustrairais la partie que je donne à Radio-Canada. Je ne désire plus payer pour une télévision aussi mauvaise.

## **Plainte n° 60**

bye bye 2008 je trouve que le bye bye 2008 a été de fort mauvais gout et que des personnage comme veronique cloutier et son mari devraient etre banni de vos ondes ils font plus de troubles que de bien  
le bye bye 2008 a été un de harcelement, calomnie, et medisance

merci

## **Plainte n° 61**

why should my hard earned tax dollars pay for racism ? I am speaking of the television program called Bye Bye aired on New Years Eve. I am sickened by this .

## **Plainte n° 62**

- Réseau français de la Société Radio-Canada
- Émission "Bye-bye 2008"
- Diffusé le 31 décembre

### **Plainte n° 63**

Je considère que le Bye Bye était rempli de grossièretés, de méchancetés, et de racisme. Certaines personnes étaient aussi attaquées sur le simple fait d'habiter hors du Québec ou de parler une langue autre que le jargon québécois. Cette émission présentée à une grande heure d'écoute n'aurait pas du être visionnée par des enfants. Il aurait dû y avoir des avertissements pour langages vulgaire et violence verbales. Ce ne sont pas le genre de choses que je veux apprendre à mes petits-enfants. Je me contenterai donc à l'avenir de laisser la télé éteinte.

Merci de votre attention

## **Plainte n° 64**

J'ai vraiment trouvé ce Bye Bye dégueulasse. Surtout la parodie sur Nathalie Simard imitée par Véronique Cloutier. Pendant que cette jeune fille jouait avec ses Barbies dans sa tour d'ivoire, Nathalie se faisait "fourrer" par son père. Elle est exactement comme son père: tel père tel fille.

Rien de bon à mon avis

## Plainte n° 65

Ma plainte concerne deux points concernant la même émission, soit le Bye Bye 2008 diffusé à Radio-Canada le 31 décembre 22h et 1er janvier dernier 20h.

Au court de cette émission, plusieurs phrases comportant le mot "nègre" ont été dites par Jean-François Mercier ainsi que par l'imitateur de Lévesque (j'ignore son nom). Je suis consciente que le but de ces blagues était de souligner le caractère raciste attribué d'une part aux américains et d'autre part à M. Lévesque mais je crois que cette nuance ténue n'a pas du tout été perçue, et dans le cas de M. Lévesque, pourrait constituer de la diffamation, (même si je ne l'aime pas particulièrement). Je crois que les humoristes devraient d'abstenir d'utiliser des termes qui ne font que mettre de l'huile sur le feu et contribuer au racisme entre blancs et noirs.

J'aimerais également me plaindre du conflit d'intérêt que présente des blagues portant sur Nathalie Simard, violée et dépossédée de son argent durant des années, rappelons-le, par le père de Véronique Cloutier. On peut également s'interroger sur le caractère particulièrement indécent de plaisanteries cruelles sur une femme ayant vécu ce qu'a vécu me Simard.

## **Plainte n° 66**

Radio Canada bye bye 2008 31 decembre 2008. Je me dois de formuler une plainte pour toute les victimes d actes criminelles d'agresseur sexuel. Madame Veronique Cloutier a totalement manqué de jugement lors du bye bye en ce moquant de la victime de son père Guy Cloutier. Des excuses devrait etre fait. Aucune raison ne justifie de rire d une victime et encore moins venant de Veronique contre Nathalie. Que Radio Canada endosse les propos tenus pas Veronique Cloutier à 1 égard de madame Simard est inacceptable. J'ai meure senti une certaine satisfaction que 1 on pourrais appelé vengeance dans ce cas-ci. Il est vrai que madame Simard a des problemes MAIS qui serait sain totalement sain d'esprit apres avoir traversé ce que madame Simard a vécu.

## **Plainte n° 67**

Je suis indignée de la vulgarité du dernier Bye Bye (2008) de la société d'État qu'est Radio-Canada. Les ondes télé sont du domaine public et ce sont les contribuables canadiens qui défraient les salaires de tous ces petits subventionnés d'État. Depuis trop longtemps une petite bande de "fiers d'être minables" se servent des ondes pour régler leurs comptes. Jose espérer que la Société Radio-Canada saura leur montrer la porte et leur suggérer d'aller régler leurs petits problèmes de digestion ailleurs que dans le salon des gens. Dehors les Cloutier et Morrissette. Vivement que l'on nettoie cette boîte à mauvaises surprises et à ordures qu'est devenue la société d'État.

## Plainte n° 68

Bonjour, je me joins à tout ceux qui ont relevé que l'émission " Bye-Bye-2008 " diffusé sur la chaîne de Radio-Canada dépassait largement la ligne entre l'humour véritable et le fait d'avoir diffusé pendant l'émission des propos à caractères vulgaires, racistes et déplacés. Les propos les pires ont été tenus par l'humoriste ( s'il en est un ), Jean-François Mercier. De plus, l'allusion au président noir à se faire tirer à la maison blanche était dès plus stupide. Ce qui est choquant, c'est que habituellement l'émission est attendue par toute les familles comme un incontournable mais au soir du Bye-Bye-2008, avec mon garçon de 4 ans assis à coté de moi et posant des questions sur les affreuses niaiseries dites, je peux dire que j'ai été mal à l'aise de répondre de ces propos vulgaires tenus pendant l'émission. Remarquez que cette émission est habituellement écoutée par toute les familles dans toutes les maisons quelque soit l'âge. Je crois que R-C ( et ceux qui ont animé l'émission ) ont carrément oublié que l'humour présenté était dirrigé vers des gens très avertis et non pour tous, ce qui selon moi, ce que doit présenter R-C doit l'être pour l'ensemble et non pour un groupe particulier.

## **Plainte n° 69**

Bye Bye 2008 31 Decembre 2008 a Radio Canada.  
<http://www.youtube.com/watch?v=he3MCJhxlQg>

This sketch was a lame attempt at humour, with tired and racially offensive jokes. It's a shame that a national broadcaster such as Radio Canada would allow this garbage to be displayed.

## **Plainte n° 70**

j'ai regarde le bye bye 2008 de Radio canada (quebec)c'est vraiment desolant de voir au quebec en 2009 une telle emission qui sollicite autant de racisme( le video qu'on montre Barack Obama et le journaliste Denis Levesque, c'est vraiment de la pure (Raciste) je ne peux pas croire que la Tele Nationale diffuse de telle emission ... je sais cette plainte ne changeras rien du tout mais en tout cas ça m'a permis de me defouler

## **Plainte n° 71**

Bonjour,

J'espère que la CRTC donnera une leçon exemplaire aux personnes comme Denis Lévesque qui utilisent des propos racistes dans l'émission télévisé Bye Bye 2008. Ce n'est pas parce qu'ils sont populaires et parce qu'ils ont plusieurs années d'expérience qu'ils se permettent de dire n'importe quoi. Toutes les choses ont leur limite !

Merci.

## **Plainte n° 72**

Bye! Bye 2008 présenté à la télévision de Radio-Canada le 31 décembre 2008 à 23 hrs et le 1<sup>er</sup> janvier 2009 à 20 hrs. Au nom de toutes les victimes de pédophilie je porte plainte contre Radio-Canada ainsi que contre Novem pour le sketch sur Nathalie Simard. C'est inconcevable que Véronique CLOUTIER aie fait ça et que Radio-Canada aie entérinée le tout. Quel tort fait à Nathalie Simard ainsi qu'à toutes les victimes de pédophilie. Véronique Cloutier à rit de la victime de son (père) devant des millions de personnes et elle a été payée avec nos taxes pour faire une telle bassesse. Comment doivent se sentir toutes les victimes de pédophiles qui pensaient dénoncer?

### **Plainte n° 73**

bye bye 2008 a radion-canada. Je ne vois pas du tout ce que le sketch sur Nathalie Simard avait de drôle. Ce sketch venant du gendre et de la fille de celui qui à abusé sexuellement, manipulé et violé un enfant durant des années est assés ignoble et malsain. Ca ressemblait sérieusement à un règlement de compte. J'aimerais bien voir si cela arrivait à leurs propres enfants si ils trouveraient ça aussi comique... Décidément radio-canada semble se fermer les yeux sur le contenu en autant que les côtes d'écoute sont la... Déplorable de voir ce qu'est devenu l'humour a la télévision! En particulier de radio-canada qui fonctionne avec nos taxes. J'ai 30ans avec un bon sens de l'humour et je me demande qu'elle est le pourcentage des gens qui ont trouvé ça drôle a part la famille Cloutier le 31 décembre. Des excuses pour ces propos de la part de radio-canada serait la moindre des choses.

## **Plainte n° 74**

Par la présente, je veux vous faire part de ma frustration, mécontentement et déception au sujet de l'émission du Bye Bye 2008 à Radio-Canada. Cette émission a fait part d'un racisme déconcertant, d'un langage vulgaire et de sketches très déplacés.

Très décevant que Radio-Canada ait choisi la compagnie NOVEM pour le Bye Bye 2008.

## **Plainte n° 75**

**BYE BYE 2008 = DISGUSTING.**

I'm sending an e-mail blast to 15,000 of my e-mail contacts about this taxpayer-funded crap of television company.

**DISGUSTING.**

Ashamed of being born in Quebec. I am glad I left this province to live my life somewhere else.

## **Plainte n° 76**

Bye Bye 2008 - 31 décembre 2008 / société Radio-Canada. J'aimerais par la présente exprimer la honte ressentie lors du bye bye 2008. Ou était le bureau de censure, comment autant de vulgarité et de racisme peuvent être admis... rien de drôle, honteux... particulièrement à Radio-Canada qui existe grâce aux contribuables, c'est inacceptable et je souhaite fortement une enquête, nous sommes une société évoluée qui ne tolère plus l'agressivité et l'ignorance. Nous souhaitons rire quand c'est drôle, et nous apprécions l'humour intelligent...

## Plainte n° 77

Ma plainte concerne les propos véhiculés lors du Bye Bye 2008 à Radio-Canada, lors du passage de Barack Obama. L'animateur a clairement prononcé le mot "nègre", s'est attaqué gratuitement aux noirs de Montréal-Nord ou au nouveau président américain (en affirmant qu'étant noir sur un fond blanc, il serait plus facile à tirer)... Je ne sais pas qu'elle était l'intention des producteurs de diffuser de telles paroles : était-ce de dénoncer ironiquement le racisme via les médias? Or, si c'est le cas, ils se sont montrés plus que maladroits et ont choqué sans contredit tant la communauté noire que d'autres communautés culturelles ou même des québécois. Après les événements de Montréal-nord, une grande frustration était déjà palpable concernant la façon dont les médias ont traité l'image des résidents. La communauté noire est capable de rire d'elle-même et de certaines des réalités auxquelles elle fait face, mais il y a des limites à ne pas franchir. Ce que j'ai vu durant le byebye 2008 était honteux et ne sert pas du tout à rapprocher les communautés mais à entretenir un fossé d'ignorance... Je pourrais rédiger une lettre infinie sur mon mécontentement en regard de cette émission diffusée, mais je m'arrêterai ici en précisant que Radio-Canada se doit de prononcer des excuses publiques et reconnaître qu'elle a dépassé les bornes ...

## Plainte n° 78

Radio Canada  
Bye bye 2008  
31 décembre 2008 23h00

Je désire faire une plainte pour les raison qui suivent:

1-Je trouve inacceptable que Radio Canada ait diffusé des blagues se moquant de la façon dont réagit une victime d'agression sexuelle alors qu'une des productrices de l'émission est la fille de l'agresseur.

2-Je trouve inacceptable les propos suivants tenus par un personnage joué par l'acteur Mercier: «Lâchez pas, ma gang de consanguins du Canada anglais, pis continuez à l'élire, votre lobotomie à deux pattes!» et «Pis toutes vos osties de villes plates où est-ce que toutes les bars ferment à 4h30!». Même en supposant que l'objectif est de ridiculiser ce genre de commentateur, je juge ces propos inacceptables. Je vous suggère d'imaginer la réaction au Québec si ce genre d'humour avait été ciblé le Québec, sur la CBC, en émission de fin d'année.

Merci de votre attention

## **Plainte n° 79**

Émission de fin d'année "BYE BYE 2008"

Diffuseur: Radio-Canada

Je porte plainte en ce qui concerne le langage abusif, la vulgarité, le manque de jugement évident des concepteurs et la négligence du diffuseur (Radio-Canada) dans le cadre de cette l'émission de fin d'année 2008. Je crois que même sous le couvert de l'humour un tel niveau d'inepties ne devrait être toléré! J'espère que des actions concrètes vont êtres entreprise afin qu'un tel spectacle ne se reproduise plus jamais.

Merci,

**Plainte n° 80**

Name of TV station: RADIO-CANADA

Name of TV show: BYE BYE 2008

Aired on: DECEMBER 31st 2008 AT 11 o'clock pm

Complaint: VERY RACIST TOWARDS AFRICAN CANADIAN & AFRICAN AMERICANS

## **Plainte n° 81**

Le BYE BYE de radio-canada le 31 décembre à 23:00. En tant que canadien français , j'ai honte de voir ce qu'ils ont dit des autres provinces. Quand les humoristes de l'ontario font des blagues sur les Québécois, nos humoristes sont les premiers à demander des excuses. Au Québec, c'est pire et j'ai honte.

## **Plainte n° 82**

Pour une société d'État, vous devriez surveiller le contenu raciste, ignorant et discriminatoire sur vos ondes. Je ne pense pas que le racisme soit approprié sur une chaîne appartenant à un gouvernement se disant ouvert d'esprit et accommodant pour les communautés culturelles. Les États Unis ont fait un pas énorme en élisant Barack Obama et vous réduisez au ridicule un moment historique et une avancée politique qui avait dans l'imaginaire de tous les membres des communautés culturelles une signification particulière et importante

### **Plainte n° 83**

J'ai trouvé très insultant comme la plupart des gens de ma communauté les blagues extrêmement racistes du Bye Bye 98 à Radio-Canada le soir du 31 Décembre 2008.

Je ne crois pas qu'entendre le mot nègre à répétition un 31 décembre entouré de ma grand-mère , de ma mère , de mes tantes , cousines , cousins et famille élargie fut une expérience enrichissante pour ma famille et pour n'importe quelle autre famille québécoise.

Ce n'est pas à prendre au deuxième niveau et ce n'est certainement pas de l'humour.

Cela s'appelle un manque de respect , un manque d'égard et un manque de classe.

**CECI EST INACCEPTABLE.**

## **Plainte n° 84**

bye bye 2008 a radio canada

je trouve que le racisme et que la méchanceté gratuit et inutile a pas sa place a la télé surtout sur une personne qui a été abusé par le père de la productrice de cette émission

## **Plainte n° 85**

I cannot comprehend how Radio-Canada could let blatant racism be pass as comedy on his french end of the year show Bye Bye 2008. I am outraged and disappointed as a canadian...

## Plainte n° 86

Bonjour a vous , j'aimerais porter plainte , comme plusieurs, pour l'émission de fin d'annee qui est le bye bye 2008. Ma plainte concerne plus la chaîne de Radio-Canada qui a accepter de diffuser son contenu.Je trouve inacceptable qu'en 2008 on utilise des propos vulgaires a la télévision peu importe le style que l'on veut y faire.Le sketch de DENIS Levesque etait tant qu'a moi de tres tres mauvais goût et raciste sur les bords.Si c'est vrai que Radio-Canada a visionner tous les numéros , ce n'est vraiment pas fort de leur part.J'aimerais que vous pensez a ce que vous songez faire comme mesure , pour qu'a l'avenir cela ne se reproduise plus .....

Merci

## **Plainte n° 87**

Radio-Canada, Bye Bye 2008

23 heures, 31 décembre 2008

Je blâme sévèrement la direction de Radio-Canada d'avoir accepté de diffuser le contenu de cette émission raciste, discriminatoire et vulgaire. Je n'adhère en rien à tous les propos des rédacteurs, Monsieur Morrissette en tête et surtout la maison de production Novem de Madame Cloutier. Les 2 émissions Paquet Voleur et C.A. sont désormais bannies de mon horaire et toutes celles à venir de ces 2 personnes. Je suis plus qu'une rien, ce que le Bye Bye nous a donné comme image, comme Québécois.

## **Plainte n° 88**

Je desire faire une plainte par rapport au Bye Bye 2008 diffuse le 31 dec. sur Radio-Canada. Les propos racistes ont ete tres choquants pour notre famille. Mon mari est d'origine mixte et mes enfants aussi. Jamais nous nous aurions doutes que le Quebec etait encore si retarde a faire des supposee farce pareilles. Notre famille a ete tres insultee. Je dois aussi avouer que les propos sur Nathalie Simard etaient de tres mauvais gout. Je comprends bien sa decision de partir du Quebec, specialement quand on pense que certains trouvent le racisme et abaisser les gens une drôle de chose a faire. J'ai honte d'etre Quebecoise a present. On a besoin d'evoluer comme tout le monde!

## **Plainte n° 89**

Le 31 décembre dernier, les téléspectateurs québécois ont assisté à du pure racisme en direct lors d'un prétendu exercice de comédie. Le Bye Bye 2008 édition Cloutier, diffusé sur les ondes de Radio-Canada, a entraîné les noirs d'ici et d'ailleurs 40 ans derrière. Alors que les États-Unis d'Amérique célèbrent fièrement le moment historique qu'a été l'élection de Barack Obama, ici au Québec, nous trouvons cela comique. Je suis profondément offusquée par le tout et trouve inacceptable que le CRTC n'ait jusqu'à présent pris aucune mesure pour dénoncer ceci.

## Plainte n° 90

Bye Bye 2008, Radio Canada, 31 décembre en soirée.

Je désire me joindre aux gens qui ont exprimé leurs frustrations concernant le contenu de ce Bye Bye. Je dois avouer que j'ai seulement écouté les premières 10 minutes. On a commencé en riant de Nathalie Simard, ce que j'ai trouvé très inapproprié sachant ce qu'elle a vécu. Par après on a fait l'imitation de Barack Obama en disant que tous les noirs se ressemblent. C'est alors que j'ai changé de poste. Je trouve dommage qu'au lieu d'avoir un humour drôle, on a eu droit à un humour dérangeante. Mauvaise façon de finir l'année et de se faire une bonne réputation.

Merci.

## Plainte n° 91

radio canada  
bye bye 2008  
31 dec 2008, 23h00  
sketch sur Barack Obama avec Denis Lévesque

## **Plainte n° 92**

CBC airing of their annual special Bye Bye was very unprofessional and insulting to those visible minorities who live in Quebec. I do not understand why CBC would allow a producer to disrespect the most highlighted advancement of race relations in the US and around the world. Did they think about children who were watching the show and what impression they left them with. What an embarrassment that Canada and Quebec to be represented in this negative light.

## **Plainte n° 93**

Radio-Canada, 31 décembre 2008, 23 heures, Sketch sur Denis-Lévesque et Barack Obama

Voici le lien du sketch:

[http://www.facebook.com/inbox/readmessage.php?t=1044084633290&mbox—pos=O#/video/video.php?v=1\\_16703500318&ref=nf](http://www.facebook.com/inbox/readmessage.php?t=1044084633290&mbox—pos=O#/video/video.php?v=1_16703500318&ref=nf)

## **Plainte n° 94**

Je desire porter plainte contre un sketch présenté dans le cadre de l'émission "Bye Bye 2008" présenté sur les ondes de Radio-Canada. Le sketch est rempli de préjugés négatifs contre les noirs. Voici un lien qui permettra d'en prendre connaissance. Je demande des excuses publiques.

<http://www.facebook.com/photos/?ref=sb#/video/video.php?v=16703500318&ref=share>

## Plainte n° 95

Bonjour,

J'aimerais joindre ma voix aux nombreux téléspectateurs qui ont trouvé le dernier byebye 2008 de mauvais goût et raciste. Les sketches sur Nathalie Simard étaient déplacés et n'avaient pas leurs places. Il y a eu un gros manque de jugement (malgré les mises en garde de Radio-Canada) et ça sentait la vengeance sur la place publique de la part de l'animatrice et comédienne Véronique Cloutier. Il avait d'autres nouvelles beaucoup plus significatives et marquantes en 2008 que celle là. L'Argent des contribuables canadiens ne devrait pas servir à ce genre de vendetta. En espérant que vous aller faire une sévère réprimande ou avertissement ou faire passer le message à Radio-Canada et Novem.

Meilleures Salutations,

## **Plainte n° 96**

Bye,bye 2008: It is one thing if people are naturally in their own environment racists, but to publicly denounce not only the first African American president, but to use such inappropriate racist remarks "joke" calling it a joke is frankly and completely inappropriate and absolutely wrong. I believe that a public apology is required and a retracted statement would only be the beginning to try and even appease this situation!

## **Plainte n° 97**

Je voudrais porter plainte contre l'émission Bye bye 2008 de TQS qui a tenu des propos tout a fait déplacé et hors contexte.. On peut faire de l'humour sans basculer dans des propos racistes de bas rang, qui pourraient possiblement indigner une minorité visée.

## **Plainte n° 98**

Je voudrais porter plainte contre les auteurs du Bye Bye 2008 de la SRC, pour les propos RACISTES qui ont été tenus. Je ne comprends pas pourquoi en 2009 ces propos très offensants ont été tenus par des célébrités à ce point connues. Je suis très offensée par ce qui a été dit et je suis très déçue de ce que j'ai visionné. Je compte donc retirer ma cote d'écoute sur cette chaîne de télévision, car je ne lui fait plus confiance.

## **Plainte n° 99**

Je désire par la présente, loger une plainte contre la Société Radio-Canada pour n'avoir pas su user de son droit de regard sur les scripts et le contenu de l'émission du Bye Bye diffusé sur ses ondes le 31 décembre dernier. En laissant faire les producteurs et réalisateurs de l'émission, la direction de la programmation de Radio-Canada a transgressé son propre code d'éthique lequel lui dicte de ne point se faire le porte parole ou le promoteur de langage vulgaire, à la limite du racisme et/ou de la diffamation, dans une émission qui n'est pas un reportage d'actualité proprement dit. Considérant le nombre très élevé de gens qui syntonisent la fréquence de la télé de RC à la veille du Jour de l'An, l'on devrait avoir droit à une prestation de bien meilleure qualité pour accueillir le célèbre décompte et RC devrait profiter de l'auditoire présent pour faire effet de rassembler les gens du pays et non de les diviser, ce qui est possible même dans une émission à contenu humoristique.

## **Plainte n° 100**

Ma plainte est par rapport aux blagues rascistes ds l'emission "bye bye 2008".

## **Plainte n° 101**

Lors de l'émission "Bye Bye 2008" diffusée par Radio Canada, des propos très très insultants ont été tenus à propos des Noirs (notamment l'utilisation du terme Nigger). C'était sûrement censé faire rire mais c'était plus choquant qu'autre chose.

<http://www.youtube.com/watch?v=PW4Lm7S5WIQ>

## **Plainte n° 102**

MOi je voulais juste dire que l'émission de Bye bye 2008 sur Rdi,était immonde. Tout simplement déplacer je comprend que les québécois soient des sales raciste tant ke ca ne devient pas insultant pour les autres c'est à dire que ca ne dépassent pas leurs maisons,Mais de la à passer ce la à la télé c'est juste scandaleux.J'ai honte de vivre ici !!!!

## Plainte n° 103

Je fais ici une plainte contre le diffuseur, les producteurs et recherchistes de l'émission *bye bye 2008* diffusé sur les ondes de Radio-Canada.

Étant, un membre d'une «communauté visible» j'ai trouvé triste et regrettable d'entendre des propos dégradants sur l'apport des personnes de races noires au Québec et ailleurs. Le sketch du «gros cave» n'aurait jamais dû être diffusé. Je crois que des sanctions, des excuses et des mesures devraient être mises en œuvre afin de pallier au manque de respect qui a été propagé. Cette émission manquait de bon goût dans son contenu, même quand il s'agissait de propos envers Nathalie Simard. La télé ne devrait pas servir à une poignée de décideurs qui cherche à faire des règlements de compte entre eux. Je trouve que la chaîne a fait preuve d'un manque de jugement sans précédent dans le choix des thèmes abordés et dans la manière dont ils ont été exploités. Personne n'a eu l'audace de faire de blagues sur la bavure policière ayant causé la mort d'un jeune à Montréal Nord. Le dossier étant trop «sensibles», on a jugé bon de s'attaquer d'une manière sournoise à une communauté qui a aussi contribué de manière positive en 2008... Bref, vous avez raté le bateau, cette année, en omettant de laisser embarquer ceux qui vous aident à le construire quotidiennement.

## Plainte n° 104

a qui de droit.

j'aimerais porter votre attention sur l'émission diffusé a Radio Canada, le dernier Bye Bye dont a produit Véronique Cloutier.

En tant que citoyen Canadien issue de la communauté noire, je trouve cela innacceptable de faire des blagues de ce genre la, des blagues a caractere et conotation raciste comme ils l'ont fait.

je trouve que l'humour ne doit pas aller jusque la.

j'ai des enfants et je n'aimerais pas que mes enfants grandissent dans un monde ou on les consideres pour des personnes de moindres valeursé

je dis cela car c'est ce que on ressent apres avoir ecouté l'émission.

je trouve que MMe. Cloutier se fou des gens de race noirs. Ce n'est pas acceptable d'utiliser des mots aussi blessant a caractere raciste comme ca a la television. Je tres outrés de voir que en 2009, qu'on laisse passer quelque chose de ce genre. je croyais que le Canada était mieux que ca.

Jamais je ne pensais a avoir vous envoyer une plainte pour cela.

je sens que mes droits ont été laisé.

j'aimerais que Mme Cloutier et RADIO CANADA FASSENT DES EXCUSES PLUBLIQUES CONCERNANT LES BLAGUES RACISTES QU'ILS ONT FAIT.

j'espere ne plus avoir a vivre cela encore une fois dans ma vie.

merci

## **Plainte n° 105**

Bonjour,

Ce serait pour porter plainte contre M. Louis Morissette pour ses propos utilisés lors du Bye-bye de 2008, présenté le 31 décembre à 23:00. Je juge personnellement que son imitation de Jonathan Roy est une atteinte à la dignité. Personne ne devrait se faire ridiculiser de la sorte à la télévision, à heure de grande écoute par surcroît, peut importe ce qu'ils peuvent avoir accompli dans le passé.

Je vais attendre de vos nouvelles, et j'aimerais avoir un suivi des événements svp.

## Plainte n° 106

Je dois dire que j'avais très hâte de voir le "Bye Bye 2008". Je me disais que cela ferait changement d'avoir quelqu'un d'autre que RBO à la tête de cette revue humoristique annuelle.

J'ai 23 ans et pour moi, le "Bye Bye" est une religion. De tous les Bye Bye à travers les années, c'est définitivement le pire. J'ai été déçue. Je n'ai pas rit du tout, encore moins sourit. C'était vraiment de très mauvais goût. On ne peut pas qualifier ça d'humour.

L'affaire Julie Couillard était déjà un non-sens, la majorité des gens en avait déjà ras-le-bol de ses enfantillages afin d'avoir toute l'attention des médias. Que fait-on pour en rajouter? On en fait la pièce maîtresse du Bye Bye avec des sketches plus ridicules les un que les autres. Pourquoi faire un sketch de meurtre ? Pourquoi sous-entendre que le ministre Bernier est gay, ou encore qu'il ridiculise ses électeurs? Et le cher Morissette qui tient tant à se faire croire qu'il est irrésistible en mettant en scène qu'il a aussi une aventure avec elle. Complètement ridicule et de mauvais goût.

Ensuite, rire et parodier Céline, son accent lorsqu'elle chante, ses manies et tout, bon... ça peut toujours passer. C'est étirer la sauce encore et encore, mais aller rire d'un enfant de 6 ans qui n'a rien demandé, je trouve ça scandaleux. J'aimerais ça voir comment Louis et Véronique réagiraient si on se moquait de leurs enfants sur la place publique. Ils les gardent secret et c'est sûrement pour cette raison.

Une autre parodie ridicule et déplacée? Vincent Lacroix qui se serait fait défoncer l'anus en prison. Non mais, complètement stupide et aucunement drôle, encore une fois.

Faire manger des volées à la femme de Patrick Roy... encore une fois de trop selon moi. Ces enfants sont mal élevés, on en a eu la preuve 2 fois plutôt qu'une dans la LHJMQ, un petit bout aurait pu passer en parodie mais encore une fois, je trouve que ça l'a été trop étiré.

Nathalie Simard... A-t-on vraiment crû que ce serait hilarant de faire un sketch sur elle?? Vraiment Véro a totalement manqué de tact et d'intelligence là-dessus.

Je suis extrêmement nostalgique du temps de Dodo, Patrice Lecuyer, André Philippe Gagnon. Le temps où les parodies étaient bien faites, soit bitches mais toujours drôles et surtout, réfléchies. Sérieusement RBO avaient fait une meilleure revue de l'année avec la couleur qu'on leur connaît bien. Ils étaient entourés de gens de talent, d'une équipe exceptionnelle, maquilleurs, coiffeurs, perruquiers, textes, idées... et j'en passe.

Pratiquement tous les sujets peuvent être drôles, mais encore faut-il y aller avec une bonne préparation et ne pas exagérer la dose, comme il a été fait cette année par Morissette et Véro au sujet de Julie Couillard. Avoir le culot en plus de lui souhaiter que l'année 2009 sera plus tranquille, elle qui a tout fait pour avoir le défilement de sa vie privé sur la place publique.

Bravo à Infoman qui eux, ont donné à M.Bernier la chance de détruire son récit avec un boulet de canon!

Sincèrement si vous êtes pour diffuser des trucs comme le Bye Bye de Louis Morissette à d'autres reprises, il vaudrait mieux laisser faire cette tradition, car ce n'est pas ça un Bye Bye. Tout compte fait, il n'y a pas que son émission V.I.P. qui doit être mise au placard.

Chapeau à Jean-René Dufort avec Infoman, qui est toujours aussi excellent. Il a su avoir un aussi bon contenu humoristique qu'à l'habitude mais a également pris soin de parler de choses plus importantes, comme son entrevue avec Ingrid Bétancourt. Et surtout, il a réussi à parler de sujets différents pour tous les mois de l'année, pas prendre un sujet déjà dépassé et froid et essayer de le réchauffer encore et encore...

Guy A. Lepage a eu également une très belle fin d'année 2008 avec son Tout le Monde en Parle, de très bon invités, de bons sujets, un contenu varié.

Et sans oublier, bravo à Eric Salvail avec Dieu Merci l'Année est Finie !

En espérant ne pas revoir Morissette-Cloutier à la barre de cette émission culte en 2009.

## Plainte n° 107

RadioCanada. Bye Bye 2008. Le contenu du show en général+skecth Barack Obama et l'utilisation du mot nègre en pleine heure de grande écoute. Honnêtement en général le show était façonné d'humour de bas étage. Un humour vraiment mesquin pour blesser les gens et qui rendait nous téléspectateurs mal à l'aise. Le discours de Jean-François Mercier sur les canadiens-anglais était innacceptable, Véronique Cloutier qui ridiculise la victime d'abus sexuel de son père, Denis Lévesque dépeint en raciste.. le show était un flop total, manquait de tact et je sais pas si radio-canada teste les limites de ses téléspectateurs en leur manquant de respect. Imaginez la situation, homme de race noire qui écoute le bye bye avec sa famille et voit qu'on ridiculise Barack Obama de façon irrespectueuse et qu'on utilise le mot nègre. SNL et les autre shows américains ont fait des blagues sur Palin et Obama mais jamais en manquant de respect comme cela. Je croyais que le Québec était plus ouvert et conscient. C'est vraiment se moquer des gens et se croire au dessus de tout. Le dernier qui a dit des remqrques racistes sur les noirs est le comédien Michael Richards et maintenant ou est-il? Il faudrait qu'on aille des excuses publiques et que le CRTC interdise qu'on insulte n'importe quelle race en direct à la télé. Véronique Cloutier et l'autre doive des excuses à la ligue des noirs du Québec et à tout le monde.

## Plainte n° 108

Émission: Bye Bye 2008 Poste: Radio-Canada  
Canal:2 (sans le cable)  
Date: 31 décembre  
Heure: 23:00

J'ai été aberrée par le dernier ByeBye. Si j'ai à peine souris durant pénibles longues heures qu'ont durer l'émission, j'ai en revanche souvent gratter ma tête, en me demandant si je n'étais pas en train de rêver.  
Il s'avère, que ça n'était pas un rêve mais un cauchemar!

Faire des blagues sur les pauvres? sur les noirs? et dans ce contexte-ci, sur Nathalie Simard? (Nous savons tous que si il y a une personne qui devrait s'abstenir de toutes plaisanteries au sujet de Nathalie, c'est Bien Véronique CLOUTIER!)  
Relève du non-sens à mes yeux.

Dans la vie, il s'agit d'aller de l'avant et ne pas reculer, et dans le cas de ce dernier Bye Bye, non seulement ce fut un horrible faux pas, mais également un ÉNORME pas en arrière!

Radio-Canada, pourrait et devrait faire mieux!

## Plainte n° 109

À qui de droit,

Permettez-moi de vous signifier mon profond dégoût suite à l'écoute du Bye Bye 2008 de Radio-Canada diffusé le 31 décembre 2008.

La grossièreté, le mauvais goût et même le racisme s'y retrouvaient constamment.

Mais c'est en tant que concessionnaire GM et chef d'entreprises qui fournissent 62 emplois dans ma communauté que je m'adresse à vous.

J'estime que M.Mercier et les auteurs de l'émission ont tenu des propos fallacieux, mensongers et vénaux. Fallacieux et mensongers car les véhicules vendus par la General Motors sont aussi économiques et de qualité que n'importe lesquels autres quelque soit la catégorie envisagée. À preuve il n'y a qu'à lire les nombreuses publicités parues dans les journaux récemment et les sources citées dans lesdites publicités.

Propos vénaux puisque la société Ford n'a pas été mentionnée alors que, même si elle n'a pas profité d'un prêt temporaire comme GM et Chrysler, elle a clairement exigé une garantie de prêt afin d'affronter les actuelles difficultés du secteur automobile. Ford faisait toutefois partie des commenditaires de ladite émission, en serait-ce la raison ?

Je m'attendais à plus de sérieux de la part d'une société d'état et je ne croyais pas devoir écouter un humour qu'on retrouve dans les cabarets de troisième ordre.

Bien à vous,

## **Plainte n° 110**

Re: Radio Canada television broadcast of the "Bye Bye" December 31, 2008 at 11:00 pm

This program was racist in nature and in poor taste, and tended to leave the impression that Quebecers are racist. The fact that this was produced with taxpayer money adds insult to injury.

## **Plainte n° 111**

Plainte a l'egard de Racio Canada francais. Diffusion d'un emission Bye Bye 2008 Vulgaire et offensante pour plusieurs. Sketch a quonotation vulgaire et sketch offensant la justice en ridiculisant Nathalie Simard. J'espere que le CRTC intreviendra dans l'affaire. J'entend porte au ministre les infractions commise durant cette emission du bye bye.

## **Plainte n° 112**

Je suis vraiment dégoûtée par le Bye-bye 2008 diffusée sur SRC le 31 Dec 2008! En visionnant seulement l'extrait sur les noirs et Barack, je ne comprends pas comment qu'on peut trouver cela drôle de niaiser les noirs entre autre comme des voleurs. Quand je pense aux problèmes d'identité que peuvent avoir certains jeunes noirs dans cette société, des remarques faites dans cet émission ne peuvent qu'augmenter ce sentiment.

Je sais qu'il y aura probablement toujours quelques racistes dans ce monde, mais je ne pense vraiment pas que la télévision soit une place pour émettre et renforcer certains préjugés.

### **Plainte n° 113**

Concernant le byebye 2008, je voudrais porter plainte contre radio canada pour la scène qui met en relief Mme. Nathalie Simard pour ses mauvais choix dans la vie et ses décisions changeantes, influencées par l'agression d'un pedophile, connu et public, guycloutier. Ce dernier étant le pere de la réalisatrice de cette blague de mauvais gout: MME véronique cloutier, qui devrait, à mon avis, démissionner du milieu artistique. C'etait complètement disgratieux, indigne et surtout irrespectueux. Merci de prendre en considération cette plainte.

## **Plainte n° 114**

I want to make a formal complaint as a citizen of Canada (Quebec) against the program entitled "bye bye". The fact that this show is funded by residents of Canada is an abomination. As an anglophone in Quebec i am used to the trash being thrown at me but this show is ridiculous. Someone needs to be fired to begin sending the msg that this ignorant, isolated, small minded "pure blood" atititude is old, outdated and dangerous. Thank you for your time.

## **Plainte n° 115**

Bye Bye 2008. Le show de Veronique Cloutier.

Quel honte que la société Radio Canada ait approuver le sketch qui a ridiculiser Nathalie Simard. Surtout que ça vient de la fille de Guy Cloutier. Et dire qu'elle était peut-être dans la chambre avoisinnate lors de ses évènements.

En plus des remarques sur la couleur de peau de Barrack Obama.

J'espère que la CRTC va prendre des mesures disciplinaire envers tout ceux d'impliquer.

## Plainte n° 116

Dest. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.  
Date 8 janvier 2009.

Madame, Monsieur,

Je tiens ici à exprimer ma profonde déception vis-à-vis la performance offerte par notre diffuseur public national de langue française (Société Radio-Canada) lors de son émission de télévision de fin d'année intitulée « Bye Bye 2008 », mercredi le 31 décembre 2008 à 23h00 HNE (captée sur CBFT, Montréal).

Après avoir vérifié que l'émission aurait été diffusée jusqu'en Colombie-Britannique, j'en suis encore plus consterné.

Les auteurs, et surtout les gestionnaires de l'entreprise, ont trouvé moyen de **banaliser** la violence faite aux femmes, les affronts aux minorités, les insultes à nos concitoyens canadiens et l'arrivée sur la scène internationale d'un homme exceptionnel (Barack Obama). Un relent de hargne, de vulgarité et de règlement de comptes se dégage de l'ensemble. Désolant spectacle !

Il serait utile d'amener la direction montréalaise de la Société Radio-Canada à revoir ces passages de la Loi sur la radiodiffusion :

*Le système canadien de radiodiffusion devrait ... servir à sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada.*

*... la programmation offerte par les entreprises de radiodiffusion devrait être de haute qualité.*

*... la Société Radio-Canada ... devrait offrir des services ... qui renseigne, éclaire et divertit.*

*... la programmation de la Société devrait à la fois ... refléter la globalité canadienne ... contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales ... .*

Une dernière chose, l'émission est vue par des centaines de milliers d'enfants; ceux-ci ne s'en seront pas trouvés très édifiés.

Merci de m'entendre,

**Plainte n° 117**

"Bye-Bye 2008" on Radio Canada.

I am completely disgusted by this display of blatant and unapologetic racism. Where is the CRTC to regulate such hateful and tasteless material??

## **Plainte n° 118**

Plainte concernant le Bye! Bye! diffusé le 31 décembre 2008 par Radio-Canada.

Je me joins à tous ceux et celles qui ont jugé révoltant, offensant et grossier le contenu de cette émission.

En effet, je ne trouve pas du tout drôle, en particulier, un sketch mettant en vedette un joueur de hockey (gardien de but qui s'est rué sur un membre de l'équipe adverse pour le rouer de coups) qui bat sa femme.

Et quel raisonnement déplorable de la part de la responsable de Radio-Canada qui a tenté de justifier le fait que cet organisme public, censé donner l'exemple, ait autorisé la diffusion de cette émission sous le prétexte de vouloir mesurer le degré de tolérance de l'auditoire...

## Plainte n° 119

Bye Bye 2008  
Radio Canada  
Télévision

Je trouve inconcevable que Radio-Canada supporte des semblants d'artistes aussi mauvais tel Jean-François Mercier, Mike Ward etc, comme je trouve inhumain que l'on laisse passer des insultes envers les communautés quel qu'elle soit, racistes, envers les femmes, et les canadiens et autres à un poste de télévision quel qu'il soit. Raz-le-bol de la vulgarité gratuite, des insultes gratuites sous le couvert de l'humour. Je suis blanche et Canadienne française de naissance, fière de l'être aussi, je ne crois pas que les médisances sur le Canada ou même sur le premier ministre Harper, ou encore sur une victime d'agressions sexuelles du père de Véronique Cloutier l'animatrice du bye bye 2008, Madame Nathalie Simard etc, nous fasse bien paraître au yeux du monde entier. Cessons ce cirque rapidement svp.

Merci de prendre action.

## Plainte n° 120

Bonjour Mesdames, Messieurs du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes,

Par la présente, je porte plainte pour des propos que je juge indignes suite à la diffusion sur les ondes de la Télévision de Radio Canada du Bye Bye 2008.

Mettre en avant la violence dans une famille, en l'occurrence, la Famille Roy, me répugne.

Mettre en avant la couleur de la peau d'un homme élu par son peuple me révolte. C'est indigne d'un diffuseur pan-canadien.

C'est indigne d'une production qui est rémunérée.

Ci-après, le contenu de mon message envoyé au Service de l'auditoire de Radio-Canada :

Bien respectueusement,

---

bonjour auditoire radio-canada,

voici quelques commentaires suite diffusion du by bye 2008, hier soir, jeudi 1 janvier 2009

# pour l'introduction dansante sur la table,

je préfère de loin la performance de madame pierrette robitaille, ses musiciens, pour la levée de fonds d'un organisme communautaire plus familial et convivial (je me lève, je danse)

# pour le sketch famille roy

pour l'échange entre messieurs mercier et morissette un ramassis fort peu familial et convivial

# ensuite, j'ai fermé mon téléviseur

mes encouragements à mieux faire pour 2009

## **Plainte n° 121**

Ceci est un message de plainte au sujet du bye-bye 2008. Je suis outrée des propos tenu dans l'un des sketches au sujets des noirs. Je trouve inacceptable l'emploi du mots nègre de la part de quiconque vu les circonstances entourant ce mots. Ce mot, qui a paru si banale pour certain, nous a DÉNIGRÉS pendant près de 400 ans et je ne tolère pas que quiconque s'en sert même pas sous le couvert de Humour, (surtout que nous sommes en 2009 et que les choses devraient avoir changer)...

Je demande et s'exige des excuses publique pour cette offences majeurs.

## Plainte n° 122

Le contenu global du BYE BYE 2008 avalisé et diffusé le 31 décembre dernier. Même si le plus que commun et épais jean-françois mercier, le « GROS CAVE » DE LA SOCIÉTÉ RADIO CANADA, a un certain public de colonnes de tavernes, en divers recoins du Québec profond ; même s'il a perdu les pédales, le 31 décembre dernier et qu'il s'est comporté comme une ordure qui est déshonneur et qui fait horreur ; même s'il fut applaudi par Cloutier et Morissette, Avard et autres cons ainsi que quelques statuette de la SRC ; même si les paons et perruches de ladite société, de HUBERT T. LACROIX A LOUISE LANTAGNE, prétendent qu'il fait fureur et l'en félicitent, il demeure que la SRC qui a avalisé et commandité ce genre d'épandage des fumiers de la petitesse et de l'étroitesse de la petite colonie montréalaise de la déchéance en émergence ciblant la permanence, doit répondre devant le CRTC, de la dépravation plurielle et de l'inculture singulièrement crasse dont l'épandage des égouts du 31 décembre 2008 a couvert le Québec d'une honte sans précédent.

À mon avis, HUBERT T. LACROIX qui a eu le culot de faire part à la Presse sa jouissive fierté, à la suite de l'orgiaque événement, LOUISE LANTAGNE qui applaudit et multiplie les messages de félicitations à mercier et à chacun des déviants de sa grosse niche , MARC PICHETTE et les autres chromés du dernier étage se sont comportés comme des préposés à l'entretien des latrines de la SRC, au cœur de ce qui est devenu la plus grosse bécosse de la mégapole des nids de poules.

## Plainte n° 123

*Bye bye 2008 skecth d'Obama avec le gros cave*

A qui de droit,

Je désire faire une plainte à la CRTC concernant le sketch d'Obama. Je trouve déplorable que des termes comme nègres aient été employés dans un sketch humoristique. L'acceptation d'utiliser ces mots dégradant je crois est due à un manque flagrant d'éducation des personnes en charge. Effectivement, si ils avaient un peu plus d'ouverture et de savoir, ils auraient compris que ce terme est un terme chaud qui continue de faire des ravages dans notre société. Si le sketch aurait été fait aux États-Unis ou au Canada anglais, crois-moi que les responsables auraient déjà démissionné. J'ai entendu plein de monde dire que c'est rien que de l'humour mais je crois que si les anglophones se seraient moqué des québécois en employant des termes peu élogieux et historiquement lourd, la réaction des québécois aurait été pareil! Le terme nègre est un terme qui a été utilisé et justifié dans le passé pour rendre l'homme noir inférieur à l'homme blanc. Ce n'est pas seulement aux États-Unis mais aussi au Canada et partout dans le monde. Quand l'esclave noir se faisait malmené et maltraité, quand on le donnait des coups de fouets ou on le tuait, on disait que c'était parce qu'il était un nègre; quand l'esclave noire se faisait violée par son maître, on disait que c'était parce qu'elle était une négresse; quand un homme noir ne peut trouver un appartement ou un emploi ici à Montréal et ailleurs dans le monde, c'est parce qu'il était un nègre. Si les responsables avaient la moindre éducation à ce sujet, ils auraient vite compris que ce terme est trop lourd et blessant pour être employé quoi qu'en soient les circonstances. Sur ce fait, j'espère que Radio Canada en tant que télé nationale représentant de notre peuple donnera des excuses à ce sujet. Merci.

## **Plainte n° 124**

Bye Bye 2008 on Radio Canada was shocking. I sat in disbelief, watching a government sponsored agency discredit the good taste of all Canadians and particularly Quebecers. As a bilingual French Canadian, I really can't see how any portion of our society could find any of that content amusing. What were they thinking??

## **Plainte N° 125**

Je désire formuler une plainte concernant le Bye Bye 2008 qui a été diffusé sur les ondes de radio canada le 31 Décembre dernier.

Véronique Cloutier et ses acolytes ont eue un grand manque de jugement ... C'est déplorable de voir comment ils se sont moqué de Nathalie Simard, tout a fait gratuitement. Que l'on mette en humour des événements qui se sont passés en 2008, je suis d'accord, mais où est l'humour quand on se moque des flatulences de Nathalie Simard ? Ces flatulences ont-ils fait la manchette en 2008 ? Je ne cite ici qu'une chose parmi beaucoup d'autres, qui a semé le malaise dans mon salon parmi la vingtaine de personnes qui c'était réunis chez moi pour écouter ce fameux Bye Bye !! Je me ferai un devoir, a partir de maintenant, de ne plus écouter tout ce qui se rattache a Véronique Cloutier.

Bonne journée !

## Plainte n° 126

Le 8 janvier 2009

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Ottawa (onrario)

### **Objet : Plainte officielle contre l'émission Le Bye Bye 2008 de Radio-Canada**

À qui de droit,

J'aimerais formuler une plainte officielle à l'endroit de l'émission Bye Bye 2008, diffusé le 31 décembre 2008 et le 1<sup>er</sup> janvier 2009 sur les ondes de la télévision de Radio-Canada.

En tant que téléspectateur de la télévision publique, je dois vous exprimer mon dégoût envers le sketch sur Barrack Obama. De par ses propos et blagues douteuses à répétition, ce sketch avait manifestement une saveur raciste et rétrograde (volontaire ou non). Je veux aussi dénoncer les propos blessants et les stéréotypes véhiculés par un comédien sur le Canada anglais et les anglophones. Ces propos, même dans une émission comme le Bye Bye, n'ont pas leur place à la télévision publique. Ils sont le reflet du manque de talent et de jugement des scénaristes, le tout avalisé soit par l'accord tacite, soit par le laisser-faire des dirigeants de la télévision de Radio-Canada.

Je ne blâme pas les comédiens qui n'ont fait que leur travail en livrant les textes qui ont été écrits pour l'occasion. Je blâme l'inconscience des concepteurs de l'émission et surtout Radio-Canada. En tant que diffuseur public, Radio-Canada doit accepter sa responsabilité face à cet égard inexcusable et intolérable. Nous savons bien qu'une émission ne fera jamais consensus à 100% auprès des téléspectateurs, qu'il s'agisse d'une émission d'informations, d'affaires publiques, de sport ou même un téléroman, et donc à plus forte raison une émission d'humour à nature subjective comme le Bye Bye. Donc, l'argument du consensus n'est pas une excuse de votre part car cette réalité fait partie de l'environnement télévisuel et créatif avec laquelle vous devriez pouvoir composer. En donnant carte blanche aux concepteurs de l'émission sans les obliger à respecter la moindre balise (pourtant, vous en avez pour les autres types d'émission), vous avez abdiqué votre rôle de diffuseur public responsable qui doit viser une qualité et une créativité pour l'ensemble de ses émissions. Même si les concepteurs du Bye Bye sont des gens reconnus, vous aviez le devoir d'indiquer certaines balises, d'exiger un contenu créatif optimal, ou à tout le moins de vous assurer de respecter les normes du CRTC et/ou les sensibilités des téléspectateurs sur les questions raciales.

Honte aux dirigeants de Radio-Canada qui ont permis la diffusion de ces segments du Bye Bye, en pensant que tous les spectateurs sont aussi « intellos-intelligents » qu'eux et accepteront de se faire bousculer avec le sourire aux lèvres, sans rien dire, tout en finançant ces bêtises avec leurs taxes et impôts. Et si les anglophones disaient des

choses semblables sur CBC au sujet de et des Québécois francophones ? Et si les Latinos ou les Noirs disaient des choses semblables à la télévision au sujet des Blancs ? Seriez-vous les premiers à applaudir en vertu de la liberté d'expression sans aucune restriction, le tout financé à même vos impôts ? Deux poids, deux mesures...

## **Plainte n° 127**

J'ai lu dans le journal de montréal que nous pouvions porter plainte à cette adresse contre le bye bye 2008. Et donc c'est ce que je fais en vous envoyant ce courriel. Je n'ai jamais été aussi indigné de ma vie et c'est bien la 1re fois que j'envoie ce genre de courriel.

Les propos et blagues de mauvais goûts sur Nathalie Simard me sont restés dans la gorge. 9 jours plus tard, je suis toujours en colère. Ce n'est pas normal de laissez passer ce genre de propos sur les ondes!! C'est un peu comme de dire que ce qu'elle a vécu n'est pas grave. Surtout venant de la fille du criminel! Cette femme ne devrait plus pouvoir avoir accès à un micro. Surtout pas en direct!

Je m'arrête ici, je crois que vous avez saisi mon malaise..

## **Plainte n° 128**

C'est à propos de l'émission : Bye Bye 2008 qui a passer à Radio-Canada, la nuit du 31 décembre 2008..Ma famille et moi avons été bouleverser par les propos racistes que les animateurs on dit à propos des noirs. Surtout lorsqu'un humoriste dont je ne connais le nom, s'est permis de dire "les nègres" à plusieurs reprises, en parlant des noirs. Je voulais vous en faire part, car plusieurs personnes de minorité visible avons trouver cela de très mauvais gout et j'en porte plainte. J'espère que j'aurai une réponse au plus vite. Merci

## Plainte n° 129

Émission: Bye Bye 2008, diffusé sur Radio-Canada le 31 décembre.

J'ai été très offusqué par les propos racistes tenus dans cet émission, notamment sur une partie critiquant la nomination de Barak Obama.

Plus de 2 fois le mot "nègre" a été utilisé, et les blagues ont été de mauvais goût. Je sais que si cela était traduit en anglais, il y aurait de la censure.

De plus, ils ont dit "maudits anglais" qui ont élu une "lobotomie sur deux pattes" référant Stephen Harper.

J'exige des excuses de la part de Radio-Canada, qui est une télévision publique qui se doit de représenter non seulement la population canadienne mais promouvoir les valeurs canadiennes. Est-ce que ces propos reflètent les valeurs des canadiens, ou encore de Radio-Canada?

## Plainte n° 130

I was shocked to hear Mr. Jean-Francois Mercier when I caught the end of the Bye Bye 2008 Show. I am originally from Quebec City, I was in my home town visiting for the Holidays watching some television on New Year's Eve.

Mr. Mercier's coarse language is disgusting. It is not up to the CBC standards. In addition, the comments made, and approach, words used to towards the blacks was unacceptable. The scenes shown (I can only speak for the part that I have seen) were inappropriate, such as: Mr. Harper Canada's Minister in a tub with Celine Dion, then Jack Layton half-naked rubbing is butt against Mr. Stephane Dion.

Honestly, I was ashamed to watch this with my mother! Living in Toronto since 1980, I have many very close friends who are Afro-Canadians, Indian, Greek, Spanish, etc.

I was sad to witness such a poor part of our Canadian Culture representing such a bad image for Quebec within the rest of Canada.

This show was not proper for Radio-Canada broadcasting and I believe that whoever wrote the show and all others involved in the Bye Bye, should apologize in public to our fellows Blacks. What kind of image Canada does this portrait to US Citizens. Mr. Obama is the United States President!

I believe that there should be more restrictions, and the content of such shows should be reviewed before its broadcast.

Regards,

## Plainte n° 131

*La famille St Juste dépose une plainte contre le bye bye tenue le 31 décembre dernier et en rediffusion le 1<sup>er</sup> janvier à Radio Canada. Nous trouvons que certains sketch contenaient des propos racistes.*

### Plainte contre radio Canada

Au sujet du bye bye présenté à Radio Canada le 31 janvier dernier de 11h00 à minuit et le 1<sup>er</sup> janvier à 20H00 en rediffusion. Je porte une plainte officielle.

Le sketch concernant les noirs était à caractère raciste. Je ne peux croire que parmi tous les événements qui ont marqués L'actualité en 2008 au sujet des noirs que c'est le fait divers de Montréal-Nord où un jeune a été tué par balles par un de nos policiers qui a le plus inspiré les scénaristes du bye bye.

Nous n'avons aucun problème à ce que Radio Canada illustre ce triste événement au bye bye, mais le traité de cette manière nous en dit gros sur les préjugés qui persistent sur la communauté noire et sur le respect que les médias ont envers la famille du jeune.

Ces scripteurs auraient pu traiter cet événement de multiples façons, au lieu de cela, ils ont choisi de discriminer une partie de la population québécoise.

Cette manière dégradante de représenter la contribution des noirs à la société québécoise/montréalaise est très préoccupante.

La question que nous nous posons est la suivante : comment se fait-il que le conseil d'administration de Radio Canada a pu donner son aval à cette blague de mauvais goût. Non seulement que le sketch n'était pas drôle, il était à la fois raciste et dénigrant envers la communauté noire.

Nous aimerions vous relater le sketch en question : D'entrée de jeu un humoriste personnifiant Denis Lévesque et un autre personnifiant Barak Obama.

- Denis Lévesque lui dit bonjour Gregory Charles, l'autre lui répond my narre is Barak Obama.
- Denis lui répond quel importance, les noirs se ressemblent tous.
- Il poursuit en disant qu'il faudrait faire attention pour que Barak ne vole pas la télévision mais que cela sera difficile puisqu'il est en onde.
- Il poursuit en mettant les gens en garde en disant que Barak pourrait quand même voler la télévision une fois l'émission terminé.
- L'autre blague, mentionne que tous les noirs habitent à Montréal-noirs.
- Denis Lévesque poursuit en demandant à Barak s'il avait un plan pour l'économie et sans le laissez répondre Denis lui dit cela doit être un plan de nègres.
- Denis termine en disant c'est : est-ce vrai que les noirs a un gros (bisoune), en faisant référence à son pénis tout en dirigeant sa main en direction des parties

Tout au long du sketch, Denis Lévesque s'exprimant en français n'a pas laissé à Barak de placer un mot.

Ce qui nous frustre et nous chagrine en même temps, est que peu importe les bonnes choses qui peuvent se produire dans l'actualité concernant les noirs, les médias et les gens ne retiennent que les préjugés suivants : les noirs sont des voleurs, ils ont un gros pénis, ils sont dans des gangs.

Cela fait deux ans consécutifs que Radio Canada laisse passer des propos à caractère racistes contre les noirs.

Cela nous porte à conclure que les dirigeants de Radio Canada sont irresponsables en laissant passer ce genre de propos et qu'ils le font de façon délibéré.

Nous aimerions, par cette lettre, sensibiliser la direction de Radio Canada aux conséquences fâcheuses, que peuvent entraîner cet acharnement à dénigrer cette communauté plus particulièrement les jeunes.

## **Plainte n° 132**

Réseau de télévision: Radio-Canada

Date et heure: 31 décembre 2008, 23h00

Émission: Bye bye

Malgré un emploi du temps fort occupé en raison de la nature de mon travail, je prends quelques minutes pour soulever ma déception de voir que Radio-Canada a accepté de diffuser une émission tel que le Bye bye 2008 sur ses ondes. Il s'agit pour moi d'une émission a caractère haineux, raciste et ne visant qu'à atteindre la réputation et l'intégrité de gens public non pas dans un but de faire rire mais de blesser, humilier et ridiculiser des gens. Je trouve déplorable qu'une télévision publique à caractère national est accepté la diffusion d'un pareil gâchi.

## **Plainte n° 133**

Référence: Bye Bye 2008

Ceci est pour déposer une plainte envers Radio-Canada, dans le fait d'avoir accepté de présenter certains numéros du Bye Bye 2008. Certains sketches, principalement celui représentant Nathalie Simard, sont de très mauvais goût et très offensant. Et que dire des victimes d'abus sexuels, je n'ose m'imaginer comment ils se sentant en voyant ce numéro, la fille d'un agresseur sexuel qui se permet de ridiculiser la victime de son père, quel professionnalisme.... C'est d'un vulgaire et d'un manque de compassion incroyable. J'espère que des démarches sérieuses seront faites afin de rectifier la situation et que des excuses sincères publiques et médiatisées seront faites.

Merci

## **Plainte n° 134**

Télévision Radion Canada Bye Bye 2008

trop de préjuger racial

utilisation du mot nègre.... Des plan de noir.... tout les noirs de montréal sont a Montréal Noir etc

## **Plainte n° 135**

je souhaite vous informer de mon inconfort suite au bye-bye 2009 animé et produit par véronique cloutier et radio-canada. rire de nathalie simard, barack obama et des anglophones a été plus que disgracieux et irrespectueux. je souhaite que veronique cloutier et sa compagnie novem soit sévèrement réprimendé et exclus de toute production a radio-canada

merci

## **Plainte n° 136**

Le BYE BYE de R.C. etait d'une bassesse inoui. La direction de R.C. doit subir les foudres de tous.

### **Plainte n° 137**

Vous pouvez joindre ma plainte aux 28 autres au sujet du Bye Bye 2008 de Radio-Canada, lequel a été d'après-moi, le plus ridicule, haineux, stupide et raciste de son histoire. Je refuse que mon argent soit gaspillé pour ce genre de torchon sans classe. La direction de Radio-Canada n'aurait pas dû le diffuser; quel manque de jugement que de parler de Nathalie Simard qui a été violée par son propre père à elle, Véronique Cloutier! Je n'en revenais pas! Et que dire du passage qui parle des noirs! Ce n'est pas parce que des millions de personnes écoutent le Bye Bye qu'il est aimé! Je n'ai pas ri une seule fois, au contraire. J'espère que ce sera le dernier de ce genre, sinon le dernier tout court, nous n'avons pas besoin de ce genre de cochonnerie. Merci

## Plainte n° 138

Je porte plainte contre la direction de la Société Radio-Canada, contre les responsables du Bye Bye 2008 (Véronique Cloutier, Louis Morissette, Louise Lantagne) et contre Louis Lemieux.

Plusieurs personnalités de la SRC utilisent l'expression « chez-nous » pour faire référence au Québec.

Ce sous-entendu envoie le message que les québécois ne sont pas chez-eux hors Québec et que par extension, les résidents hors-Québec sont considérés comme des étrangers au Québec.

La plupart des émissions nationales s'adressent aux auditeurs comme s'ils étaient tous résidents du Québec.

Souvent l'allégeance politique au Parti Québécois est facilement reconnaissable. Par exemple Louis Lemieux fait souvent des références à la culture québécoise qui permettent de connaître son opinion politique. Si plusieurs intonations et la façon d'apprécier la culture québécoise ne laissent aucun doute, son aversion de la culture anglophone est d'autant plus inadmissible.

Louis Lemieux s'est permis de rire pendant son émission RDI matin du 1<sup>er</sup> janvier 2009, suite à la diffusion d'extraits du Bye Bye 2008, en mentionnant qu'il ne voyait pas ce qu'il y avait de choquant. Au-delà de la polémique du Bye Bye, ce mépris de l'opinion des auditeurs et des critiques est offensant. De plus, son amusement implique l'acceptation des jugements de valeurs portés lors du Bye Bye ainsi que du mépris exprimé envers plusieurs individus et groupes sociaux.

Le Bye Bye 2008 comportait plusieurs extraits racistes et d'autres se moquant gratuitement d'artistes tels Céline Dion et Nathalie Simard. Il semble que ces artistes soient détestés par la SRC parce qu'ils ont quitté le Québec. Il me semble aussi que la télévision d'état traite les individus de couleur et les anglophones avec beaucoup de dédain.

De manière générale, le mot « Canada » est évité le plus souvent possible sur les ondes de Radio-Canada, il paraît presque tabou de le prononcer; comme si les journalistes de la SRC craignaient le regard de leurs pairs s'ils osaient s'attarder sur des sujets qui touchent le Canada hors-Québec.

La télévision d'état devrait s'adresser avec respect à tous les canadiens francophones, peu importe la couleur de leur peau, leur origine ou leur langue maternelle. La météo, les nouvelles, les commentaires politiques et culturels devraient mieux tenir compte des auditeurs et des payeurs de taxe à travers le Canada.

### **Plainte n° 139**

Mon commentaire est concernant le BYE BYE 2008, je trouve que les propos tenus au cours de cette émission était malicieux et surtout de très mauvais goût, c'est une honte que Radio-Canada est accepté de diffuser de telles choses.

## Plainte n° 140

Bonjour a vous. J'aimerais vous informez de ma grande déception du bye bye 2008. Le manque de respect des auteurs et la vulgarité des propos. Aussi, je trouve tres ordinaire et deplace Mme Cloutier et son arrogant de mari de rire de Nathalie Simard. A-t-elle oublie que c'est son pere qui en a fait ce qu'elle est devenue. J e trouve tres offensant de rire de quelq'un qui a ete abuse pendant 25 ans. Il est tres difficile de garder un équilibre apres tant d'abus.Il ne faudrait pas qu'elle oublie que c'est son pere qui en est la cause.Je n'ai maintenant plus beaucoup de respect pour Mme Cloutier et son conjoint.Merci a vous de m'avoir lu.

## **Plainte n° 141**

Je désire déposer une plainte, contre Radio-Canada, pur avoir diffusé un Bye Bye 2008, aussi raciste. Je suis une personne d'origine Haïtienne, et en regardant le Bye Bye, je contaste que les propos de cette emission ont portés atteinte à ma dignité en tant que personne de race noire. Les blagues étaient de nature raciste. Je n'accepte pas que dutout de me faire traiter de nègre à la télévision.  
En espérant des mesures seront prises.

Merci

## **Plainte n° 142**

ramassis d'ordures du by by 2008 .payer avec nos taxe.demande la démission de  
louise lantagne pour son manque de jugement pas de moins.

## **Plainte n° 143**

Plainte concernant le contenu de l'émission BYE BYE  
2008 diffusé sur les ondes de Radio Canada le 31 décembre 2008.

Nous les Québécois avons payé pour cet émission qui ne fut que dégradante par les sketches déplacés concernant entre autre Nathalie Simard, Julie Couillard, les autres provinces et les femmes de ces provinces faisant allusion aux relations sexuelles inexistantes même après le mariage pour ne nommer que ces quelques exemples. C'est une honte que les deux concepteurs de cet émission, Véronique Cloutier et Louis Morissette, ont eu droit et carte blanche sur le contenu sans aucune retenue nous laissant, nous les téléspectateurs et payeur de taxes pour soutenir la radio d'État en otages et se laisser insulter OUVERTEMENT sur les ondes de cette chaîne.

## Plainte n° 144

Radio Canada

Bye Bye 2008

De l'humour de Cegep! Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer pourquoi certains humoristes québécois se croient obligés de sombrer dans la vulgarité afin de faire rire? Ces mêmes artistes se retrouvent aussi très souvent en premier rang pour défendre les intérêts et la qualité de la langue française! On repassera!

Cette émission de fin d'année, qui se veut "ressembleuse" et divertissante n'a sûrement pas atteint son but et n'était surtout pas destinée à toute la famille! On essaie tant bien que mal d'enseigner à nos enfants de bien s'exprimer, d'accueillir les autres cultures et de s'amuser. Le bon exemple ne vient pas de notre télévision d'Etat!

Très décevant d'être "québécois"!

## **Plainte n° 145**

Re: Emission Bye Bye 2008 à Radio-Canada le 31 Décembre 2008 a 23:00hr

Je veux joindre mon nom à tout les Canadiens qui ont été offusqués par le contenu raciste et haineux de cette émission. Il n'est pas acceptable que l'argent des contribuables puissent servir à la télédiffusion de ce type d'émission. Il est absolument nécessaire que le CRTC ne reste pas silencieux et en premier lieu exige des excuses publiques de la part des responsables de cette émission, Véronique Cloutier et Louis Morrisset et en second lieu prendre les mesures nécessaires pour que Radio-Canada ne permette plus dans le future a certain artistes Québécois de se servir de ce véhicules pour répandre leur venin. Louis Morissette a ajouté lors d'une entrevue à RDI que Radio-Canada avait approuvé le contenu de cette émission. Je tiens donc Radio-Canada entièrement responsable pour la réaction négative du pubique Canadienne à l'égard du fiasco de l'émission. Le role et la responsabilité de Radio-Canada est de protéger les valeurs Canadiennes et vous avez certainement manquez de courage dans cette situation.

## Plainte n° 146

plainte concernant l'émission a src radio canada BYE BYE 2008.

est-ce que je peux savoir pourquoi radio-canada accepte les vulgarité et grossiereté dans un émission comme le bye bye 2008

traité les canadien anglais d'épais= wow bravo, on est tellement meilleur nous quebécois...

c'Est irrespectueux et haineux.

sacré a la télé dans les sketches du bye bye = aucune tolerance pour le sacrage a la télé, ça demontre aucun respect pour les gens qui ont encore la foi, c'est leur rire en pleine face. Et c'est grossier et vulgaire, et radio canada comme télé d'états devraient montrer l'exemple.

et votre reponse: c'est que radio canada veut defier son public. accepter n'importe quoi, sacrer et etre vulgaire, c'est pas la meilleur facon de defier votre public.

est-ce que le crtc peut faire quelques choses pour éviter ce genre de vulgarité... et mettre radio canada a l'amende sil le faut ?????

## **Plainte n° 147**

Bye Bye 2008 à la télévision de radio canada.

Je formule une plainte pour les propos raciales, le langage vulgaire, et pour la lâcheté des auteurs, supposé humoristes.

Il faut absolument que Cloutier-Morissette comprennent, une fois pour toute, que cela n'a plus sa place au Québec. Rire des gens avec un gros micro en main est bien facile et lâche... Cloutier et Morissette, en vacance avec mes taxes, méritent le retour de l'ascenseur. Ils se sont bien moqués des autres et j'espère qu'ils vont bien ressentir et pour longtemps que leur méchanceté facile et lâche, je le répète, leur retombe non seulement en pleine face mais aussi dans leur être afin qu'ils grandissent de façon plus civilisée à la hauteur du peuple québécois. Le peuple québécois mérite mieux que ces deux bourgeois autosuffisants et mesquins.

Merci !

## Plainte n° 148

Plainte au CRTC  
Sujet Radio Canada  
Byebye 2008

Quel navet audiovisuel nous avons tous été témoins ce soir. J'ai regardé le Bye Bye dans son intégralité et j'ai été extrêmement déçu.

Je ne sais pas ce que Véronique Cloutier fait à la télévision. J'imagine qu'il y a eu un gros party bien arrosé dans les bureaux des dirigeants de Radio-Canada pour qu'ils posent leur dévolu. C'est la seule façon logique pour qu'une personne si pathétique se retrouve ô cet endroit. Je préfère ne pas parler de Louis Morissette pour les besoins de la cause. Je crois qu'ils devraient tous deux se retirer de la vie publique après ce nouvel échec. Tout au plus, pour subvenir ô leurs besoins, ils pourraient continuer ô faire de la radio parce que je change toujours de poste entre les chansons!

WoW Quel honte au québécois gros racisme sans parler de la vraie conasse de Véronique Cloutier avec sa perruque blonde, fille du f Guy cloutierf lui il a pas eu droit à une p'tite séances de salissage en ? les belles p'tites parole ô la Vero quelle sympatisait avec Nathalie PFFF elle a tu le choix maudite pétasse elle me dégoute tellement et Morissette qui est pas mieux ils vont bien ensemblef J'ai honte pour les invités tel que Mr Louvain et Joel Legendre je ne crois pas qu'il avait rapport dans le décorf Quétaïne au max j'ai jamais vue un Bye Bye aussi POURRI que celui de 2008fJ'ai meure pas étét capable de l'écouter jusqu'a la fin tellement c'etats pourri

## **Plainte n° 149**

Bonjour,

La présente a pour but de porter plainte contre Radio-Canada pour avoir diffusé le Bye-Bye 2008.

Cet émission contenait des propos à caractères grossiers, racistes et innacceptables. En 2009, qu'une télévision nationale puisse accepter de diffusé une telle émission est très insultant pour moi, étant de la communauté haitienne, et pour toute personne de race noire.

Merci

## Plainte n° 150

société radio canada francais télévision Plainte Officielle By BY 2008,Je désire faire une plainte officielle au sujet du by by 2008 concernant le racisme sur les noirs.Au Canada la periode des fetes est un moment de réjouissance de rire de joie avec tous les peuples de la terre.La sociétée d'état n'avait pas le droit et cela au nom des peuples et des races qui co-habitent ce pays de laisser passer ce sketch ,la direction a manqué a son devoir soit de rassembler,de plaire de respecter les origines et les races.La direction aurait du sur le champs ne pas diffuser ce moment et prendre en considération qu'elle est une société d'état qui est redevable a tous les contribuables de ses actes.Je demeure outré et tres vexé par la mauvaise foi de l'organisme et de son manque de professionaliste. La dite societée devrait faire face au tumulte causé par celle ci et devrait etre séverement corrigée.Je condanne cette dite societée qu,est Radio Canada.Je désire porter plainte et etre entendu.Merci

## Plainte n° 151

RADIO-CANADA MERCDREDI 31 DECEMBRE 2008 23.00 HRES L'EMISSION BYE-BYE .JE NE PEUX CROIRE QUE DES BLAGUES AUSSI MESQUINES , RACISTES ET DÉGRADANTES PUISSENT UN JOUR SE RETROUVER SUR UNE TÉLÉVISION D'ÉTAT , C'EST NOS IMPOTS . DANS LE SKETCH DE CELINE DION AVEC SON FILS ...IL EST IMPENSABLE DE S'ATTAQUER A UN ENFANT EN LE RIDICULISANT. J'AI AUSSI TROUVER DE MAUVAIS GOUT LE SKETCH AVEC PATRICK ROY , SES FILS ET SON ÉPOUSE ...LES ENFANTS QUI ATTAQUENT LEUR MÈRE ...QUEL BEAU MESSAGE A NOTRE JEUNESSE. IL Y A AUSSI LE SKETCH DE MAXIME BERNIER DANS SES ÉBATS ( TRÈS EXPLICITE ET DÉGRADANTS). C'EST ÉPOUVANTABLE QUE NOS IMPOTS , QUE DES TORCHONS COMME CELA SE RETROUVENT SUR LE GRAND ÉCRAN .

## **Plainte n° 152**

Je veux juste dénoncer le Bye! Bye!.  
Nous sommes tannées de payer pour des absurdités.

## **Plainte n° 153**

ceci est une plainte officielle du bye bye 2008.

j'ai ete outre par les propos tenus durant cette emission. je ne peux pas croire que des propos si racistes faisaient parti des textes. au quebec, on s'americanise de plus en plus, et que ce passe-t-il aux etats lorsqu'il y a une grosse controverse comme celle-la? et bien les personnes concernees presentent des excuses publiques et plus souvent qu'autrement, sont renvoyees. je n'ai aucune intention de suivre ce que veronique cloutier fait dans le future. je suis desole pour radio-canada, je crois qu'elle est desormais un boulet pour eux.

## **Plainte n° 154**

RADIO-CANADA BYE BYE

Comme noir au Canada j'ai été très déçu du bye bye l'année a fini mal on peut dire. On paye des taxes a radio-canada et ils nous insultes. J'espère que ma plainte va-t-etre pris au serieux. Et la conference de presse a fait pitier en passant

## Plainte n° 155

Émission du Bye Bye 2008 diffusée à Radio-Canada le 31 décembre 2008.

J'ai ressenti un grand sentiment d'injustice, d'incompréhension et de déception en regardant cette émission, particulièrement le sketch sur de l'émission avec Barack Obama. Le mot "nègre", les propos sur Montréal-Nord, sur le fait de voler les sacs... tout cela était très déplacé . S'il s'agissait d'une parodie, d'une blague ou d'une manière de se moquer de l'animateur, ce n'était absolument pas réussi. Au contraire, cela en a blessé plusieurs. Je comprends que le bye bye vise à faire la revue de l'actualité de l'année écoulée en faisant des sketch humoristiques sur les politiciens, les vedettes... mais jamais je n'avais perçu qu'il y était également permis d'y dénigrer tout un peuple.

## Plainte n° 156

Watching the news tonight I was SHOCKED to learn of the use of the N-word on the TV show Bye Bye 2008.

According to the news report, Veronique Cloutier and Louis Morissette wrote the skits in order to be funny. They supposedly have even claimed that they have been moved by the election of Barack Obama.

I'm sorry, but WHAT CENTURY ARE WE IN? Does Radio Canada not proof read anything before it is presented to the public? Is everyone there so ill-educated that they missed the part about Canada being multi cultural and that any reference to the N-word is one of the most offensive sayings on the PLANET? My face is burning in shame for the stupidity of these broadcasters. PLEASE do something other than the "slap" that Louis Morissette says he will take due to his "clumsy" remarks. An apology is not enough. In doing his skits, he is now being viewed on the Internet, shaming our entire country. He needs to have a job where his opinions will not be foisted on anyone. He is not funny. He should lower his head in shame.

## **Plainte n° 157**

Re: Bye-Bye 2008/2009

Cette émission n'est pas digne d'une société d'état qui se respecte. A notre avis, elle était empreinte de racisme (ex. on a fait dire à notre Premier Ministre à la Gouverneurs Générale "j'aime les noirs lorsqu'ils sont à l'extérieur du pays") et on a voulu promouvoir la séparation du Québec en riant du Canada anglais.

Nous espérons que vous vous servirez de votre influence pour faire comprendre aux responsables de la Société Radio Canada et du CRTC que les contribuables n'aiment pas que leurs impôts soient utilisés pour produire et diffuser de telles émissions.

## **Plainte n° 158**

Diffuseur: Radio Canada. Émission: Bye Bye 2008.

Date et heure de diffusion: Le mercredi 31 décembre, à 23 h.

Nature de la plainte: Conflit d'intérêt de la part du producteur et diffamation l'égard de sketches sur Nathalie Simard, ainsi qu'abus du producteur et du diffuseur d'une tribune médiatique publique pour minimiser l'abus sexuel et la violence faite aux enfants et aux femmes.

## Plainte n° 159

*le Bye Bye 2008 a radio canada :*

Voici mon opinion: En ce qui concerne le Bye Bye, je trouve qu'on dépasse largement les bornes. Il y a des sujets qu'on ne devrait même pas aborder. Dans la société d'aujourd'hui, il faut qu'il y ai un impact ... Bonne ou mauvaise ... il faut que ça frappe. Il y a un haut niveau de sentionnalisme.Plus il y a sensation, plus les cotes d'écoutes sont grandes. Dans ce cas-ci il ya un un gros manque d'encadrement et de jugement de la part des dirigeants de Radio-Canada. On nous barbouille les oreilles d'encadrer nos enfants... comment peut-on y arriver quand la société elle-même ne l'ai pas. Tout ça, reflète sur ce que nous sommes devenu. Avec des règlements trop permissifs on est rendu à perdre le contrôle.On a de la misère à faire la différence entre le bien et le mal ... ce qui se dit et, ce qui ne se dit pas!

Que Radio-Canada assume leur responsabilité d'avoir blessé et ridiculisé ces gens. Surtout dans le cas de Mme Simard qui est une victime du père de la personne qui a donné son autorisation pour la ridiculisée. Je trouve ça ignoble de la part de Mme Cloutier et de tous les autres de s'acharner sur elle. Qu'on la laisse tranquille ... je crois qu'elle a suffisamment souffert et en masse de blessures à cicatrisées qui d'ailleurs, ne guériront jamais. Pas besoin d'en rajouter!!!

Pour ce qui est des têtes dirigeantes de Radio-Canada, Vous avez une année entière pour travailler sur le Bye! Bye! Pour moi, j'ai eu l'impression que celà c'est fait dans une fin de semaine.Il y a surement un moyen de réinventé un Bye! Bye! plus positif qui nous ne laissera pas commencer une nouvelle année dans l'amertume.

D'ailleurs, les voeux qu'on se souhaite ne sonfils pas ...Paix et sérénité dans le monde entier ... Pas surprenant qu'il ai encore tant de guerres et de conflits. Avec des gens haut placé qui continue de penser de cette façon ... C'est à ce demander ... quand celà va s'arrêter!!!

Que Radio-Canada assume leur responsabilité

Merci

## Plainte n° 160

La direction de Radio-Canada doit absolument s'excuser!!!

Je suis une Québécoise qui habite en Alberta. Comme à chaque année, je n'ai aucun intérêt à regarder l'émission "Bye Bye" car je trouve que ça manque de contenu. Quelle ne fut pas ma surprise ce soir en regardant les nouvelles anglophones à CBC de voir jusqu'à quel point les producteurs de l'émission "ByeBye" avaient mis le peuple Québécois dans l'embarras en les faisant passer pour une bande de racistes! Le moins que l'on puisse dire, c'est que Morissette et Cloutier ont eu un gros manque de jugement!

N'y a-t-il pas quelqu'un à Radio-Canada pour s'assurer que ce type de gaffe monumentale ne se produise pas? Morissette et Cloutier devraient se faire montrer la porte! Les sous qu'ils rapportent à la SRC ne valent pas grand chose quand leur ignorance contribue à dépeindre les Québécois comme une bande de racistes à la grandeur de la planète!

Le monde entier a les yeux rivés sur Barack Obama. Ils sont tous en adoration pour le nouveau président élu et voilà que nos deux animateurs ignorants s'en vont produire de pareilles conneries!

La direction de Radio-Canada devrait diffuser des excuses formelles auprès de tous les téléspectateurs Canadiens. Les animateurs de cette émission québécoise ont fait très mal paraître les Québécois et cette histoire ne fait que commencer. Dépêchez-vous d'émettre des excuses! En 2009, le racisme est inacceptable!

## Plainte n° 161

Bye bye 2008 Radio Canada

J'en ai tellement entendu parler, mais jamais je n'ai vu la diffusion jusqu'au moment que je reçois un courriel d'une proche amie.

Par rapport à cette observation, je suis extrêmement bouleversée et perturbée par le manque de respect et de classe à votre humour Radio Canada est responsable et il on accordé ce comédien, loin d'être cultivé, en employant le mot nègre à quelques reprises se permettant d'en faire une utilisation aisée de la cote d'écoute était à son niveau d'écoute le plus élevé de l'année. Sans tenir compte qu'une grande partie de la population du Québec francophone assistait, en présence d'une jeune génération à construire, à un humour qui s'accumulait d'un discours incluant Barack Obama et Grégory Charles en liaison au vol et pour la grande finale mettre un rapport à Montréal Nord. Pouvez-vous m'expliquer où est l'humour dans tout cela ou quelle était le message moral, que voulez-vous inscrire dans la mentalité des gens ?

Après tout les efforts consacrés à maintenir la paix, une sécurité sociale, avez-vous eu une conscience des répercussions que cela peut entraîner au sein de la communauté montréalaise et au peuple québécois en utilisant votre médium pour ainsi nous faire respirer de la fumer et nous étouffer par un discours axé de propos racial.

Tenez- vous compte des réalités sociales que vous diffusez dans vos nouvelles? Quelles incroyables erreur et négligence de votre part.

Les gens n'ont pas tous les gens un potentiels culturels critiques?? C'est ces genres de stéréotypes qui alimentent le système de pensée (De par une idéologie destructible et non constructive chez une société de masse puisqu'il y existe une classe de gens qui se sent exclus à cause d'un manque de compréhension et d'une égalité sociale.

Ce genre de façon de faire a engendré des répercussions nuisibles. Pourquoi croyez-vous que certaines personnes se révoltent après tout : le commerce triangulaire déportant 480 000 000 millions d'Africains pour de la main-d'oeuvre gratuite, l'holocauste, le Québec, la classe minoritaire dans un contexte historique, a subi ces mêmes phénomènes dans l'ensemble du Canada il y a à peine 60 ans, donc pourquoi pas se moquer des Palestiniens ou se moquer des millions de gens qui viennent perdre leur emploi par cette crise construite par des imbéciles comme votre comédien qui semble en construire une dans la conscience des gens ?

Embauchez donc des gens instruits ou fournissez-leur une formation sur le plan des codes éthiques, à Montréal il y en a des tonnes qui en sont qualifiées pour bien nous représenter !!!

Ces ce genre de commentaire inutile pollue le c ... Mœurs de ceux qui en souffre et ce genre de geste est le moteur de la provocation.

Cela est un geste qui dénigre notre culture et l'effort que consacrent tous ces intervenants dans le domaine social.

Comment justifiez- vous cette blague à un enfant, multiethnique ou autre, encadré de sa famille dans le but de fêter la venue d'une nouvelle année en lui « garrochant » des « jokes » raciales un à la suite de l'autre ?

## **Plainte n° 162**

Le Bye Bye 2008 a été raciste et vulgaire. Je condamne les auteurs et sa productrice, Véronique Cloutier, mais surtout la direction de la SRC  
Radio-Canada a été trop tolérante dans son analyse du contenu de l'émission avant sa diffusion.

### **Plainte n° 163**

J'aimerais porter plainte contre la SRC pour la production du BYE BYE 2008. Il s'agissait d'une mauvaise émission qui fait de l'humour stupide et grossière.

## Plainte n° 164

Radio-Canada pour son Bye-Bye 2008 concernant les jokes faites sur Mme Nathalier Simard et leur raciste sur le nouveau président des Etats Unis. Moi pour ma part j'ai trouvé leur Bye bye 2008 très ennuyant et ils n'avaient pas a se servir du nom d'une victime d'agression sexuelle surtout que l'agresseur était le père de la principale vedette du Bye Bye Mme Véronique Cloutier. Moi personnellement je pense qu'elle l'a faite par vengeance pour son père car il ne faut pas oublier qu'elle a hérité du trésor de son chère papa qu'elle chérie encore aujourd'hui malgré tous ce qu'il a pu faire subir a une enfant de 10 ans et a une autre victime qui n'a pas voulu rendre son nom public mais qu'on connait très bien l'identité. Nathalie est encore très sensible et très marqué par son passé, ce n'est pas l'argent qui reconstruit une vie d'enfant, une vie d'intérieur de petite fille qui a été détruite alors Mme Cloutier n'a fait que de se servir de son nom pour se vanger de la réputation de son père et de sa famille qui a été détruite par sa propre faute. Il faudrait lui demander si son père abuserais de sa fille a mme Cloutier est ce qu'elle la passerait sur les ondes de Bye bye 2008 Laisser donc Nathalie Simard tranquille, elle est une victime qui essaie d'oublier et de reconstruire une vie sereine.

## Plainte n° 165

BYE BYE 2008

RADIO CANADA

Vraiment, la Société Radio-Canada n'a pas de quoi être fière de ce Bye-Bye  
Malheureusement, la vulgarité s'est imposée. Cul,blasphèmes, grossièretés. Le trio  
préférée des pros de l'humour

## **Plainte n° 166**

Radio Canada Bye Bye 08 31 décembre 2008.

Je trouve inacceptable qu'une société d'état accepte de faire télévisé un contenu raciste, sexiste et vulgaire. Quel honte. En plus, ni les écrivains de l'émission ni le management de Radio-Canada a a ce jour le 10 janvier pu prendre responsabilité de leurs actions et s'excuser auprès de la communauté noir, des femmes battues, femmes exploitées sexuellement ... La société québécoise est profondément raciste quand son élite culturelle trouve acceptable et justifiable de dresser ce contenu répréhensible comme de l'ironie comédique.

### **Plainte n° 167**

I would like to voice my outrage at the Bye Bye 2008 show that aired on December 31st 2008. The content of said program was offensive, ignorant and in poor taste. The creators of the show should be ashamed of what they have delivered. For Radio Canada to endorse the content of the show, and let it air is a sign of insensitivity and stupidity. It is sad that what should have been a joyous moment (i.e. the end of a year and the start of a new promising one) left such a bitter taste in the mouth of so many.

I hope that in the future such "humor" will not find its way in our homes.

## **Plainte n° 168**

Ma plainte concerne le bye bye 2008 diffusé à Radio Canada le 31 décembre dernier. Les parodies sur la communauté noire (sketch de Montréal Nord et de Barack Obama) étaient racistes et de très mauvais goût. Il est inacceptable que la chaîne Radio Canada diffuse de telles émissions. J'exige une lettre d'excuse et une assurance que telles émissions ne seront plus diffusées dans l'avenir.

## **Plainte n° 169**

Dénigrant, Humiliant, Dégradant, Choquant, Méprisant!

De très mauvais goûts les blagues sur la communauté noir durant l'émission du bye bye 2008!

Je trouve extrêmement décevant et triste de voir que notre société ne puisse pas grandir et évoluer!

Lisez les différents blogs... vous constaterez qu'il y a encore des gens racistes et méprisants envers les communautés!

Il y a des limites à la moquerie et l'insulte!

Est-ce que la CRTC pourrais prendre action?

## **Plainte n° 170**

Je suis révoltée : des propos qui sont allez trop loin dans le sens raciste, se moquer de la violence conjugale, Julie Couillard sur la table, les jambes en l'air... et ce alors que c'est une émission familiale!

Le Bye Bye est une émission de grande écoute et Radio-Canada n'aurait pas du diffuser autant de propos de mauvais goût et de propos diffamatoires. Pourquoi autant de jurons? C'était franchement gênant d'écouter cette émission en compagnie de mes enfants avec qui nous avons envie d'accueillir 2009 dans la bonne humeur et les rires. Il était navrant d'être exposé à un tel manque de finesse et à autant de vulgarité surtout sur les ondes d'une chaîne publique.

**Plainte n° 171**

Televisor station: Radio Canada

Program name: Bye Bye2008

Program date: 11 p.m. December 31, 2008

Nature of complaint: Racially offensive comments made during the program.

**Plainte n° 172**

radio canada nous a fait mal avec c'est propos raciste du bye bye 2008

### **Plainte n° 173**

I was recently made aware of a very degrading episode on french CBC. Not sure of the name but here is the web site that depicts the clip from youtube.

<http://www.proudtobecanadian.ca/blog/index/weblog/9859/>

I am embarrassed and completely horrified by the degradation applied towards the president elect Barack Obama. I am not even a fan of his however, this is a total embarrassment to Canadians.

The CBC needs some tuning up, nes pas?

### **Plainte n° 174**

J'ai pas aimee le Bye bye 2008 avec Veronique Cloutier. Je pense que les sketches etaient tres racistes dont celui de Barack Obama. Le show etait vulgaire, sexiste and raciste. Pourquoi mon argent de taxe doit payer pour cette cochonnerie!

## **Plainte n° 175**

I would like to formally complain on the content of the show Bye Bye 2008 aired in French on December 31st 2008 on the station Radio-Canada(French CBC) regarding their target to several minority group, Especially the comments about black people and victims of crimes. Obviously Ms Cloutier had a personal grudge with Nathalie Simard who put her father to jail. I am very angry that radio Canada being a corporation meaning that our tax dollars funds some of those programs goes to that kind of offensive material. If they want to be that kind of comics maybe they should move to U.S.A. and be part of Saturday night live

## **Plainte n° 176**

Émission: Bye-Bye 2008 télédiffusée à Radio-Canada le 31 décembre 2008. L'émission entière était vulgaire à l'image de ses auteurs et de la productrice.

## Plainte n° 177

*I want to complain about the Bye Bye 2008, on Radio-Canada, on New Year's Eve 2008.*

Veronique Cloutier and Louis Morissette, are not professionals neither are they good artists and do not deserve to continue at Radio-Canada for the following reasons:

- 1- They have no conscience, what were they thinking in choosing Obama's name to ridicule and trash him with bad jokes, when Obama is the only good thing that happened to the world in 2008. His election as president of the US is giving hope to the American people and to the rest of the world that peace will prevail.
- 2- Veronique Cloutier chose to make fun of Nathalie Simard, why her?, as an artist she is supposed to have many ideas, but should not have targeted Simard, especially when Veronique Cloutier's father sexually assaulted Simard. It is quite clear that Veronique Cloutier did not respect the sexual assault to Simard and to all the other women who have been sexually assaulted.

## **Plainte n° 178**

My concern is about the language used during the Bye-Bye 2008 broadcast by Radio-Canada. There is no place in our society for such ignorant views, especially coming from a public broadcaster. Those responsible should face some type of sanction. I expect the CRTC will exercise its authority and hold those responsible accountable.

## **Plainte n° 179**

Véronique Cloutier and Louis Morissette should lose their job. by proving that they are not professional enough to refrain from using abusive racist remarks on a televised appearance before millions of people. their irresponsible and derogatory comments have not only shamed quebecers but have placed a very negative and xenophobic attitude in regards to quebecers. i am disgusted to be a quebecer after having this deplorable show placed on the air. not only are these sick actors at fault but also the writers, and editors who let this atrocity on the air. i have become quite depressed to have to call myself a quebecer after such a show of inhumanity. i will now be forced to no longer watch television shows in french thanks to their apparent disregard and racist remarks.

## **Plainte n° 180**

I am a Canadian and would like to add my voice to the complaints regarding the racist skits done on the French CBC about the next President of America. This is an embarrassment to Canada and the French CBC.

We are living in a time when a new world is emerging that is respectful of all in our society and it is very disappointing that such racist remarks would be allowed on our Canadian Air Waves.

I would like to know what steps will be taken by the CRTC in the future, to ensure that this error in judgement will not once again happen.

Thank you for hearing my concerns on this very serious error in judgement.

## Plainte n° 181

Radio Canada / Véronique Cloutier /Louis Morrissette concernant le Bye Bye 2008

J'ai honte d'être Québécoise lorsque des gens sans morale, sans culture qui se permettent de trouver de bon goût des blagues sur Nathalie Simard alors que le père restera à vie le bourreau de cette femme meutrie, sur des blagues racistes de "nègres" pour reprennent leurs expressions.

Véronique Cloutier porte parole le la Monnaie Royale une blague oui! car on est porte parole de rien du tout lorsque l'on est capable de rire des paroles vulgaires comme elle l'a fait avec son Bye Bye. Et tous ces artistes Québécois qui réclament qu'on pense à leur travail au Fédéral, y ont-ils songé à ça aussi? au mal qu'ils leurs ont fait à eux aussi?

Alors Radio Canada, Véronique Cloutier, Louis Morrissette ouvrez vos yeux si vous voulez qu'on vous regarde car vous êtes une honte.

## Plainte n° 182

A qui de droit

Je me nomme [C.O.] avec mon conjoint [M. J.-R. A.], nous vous écrivons pour demandez au nom de notre entreprise des excuses publiques de la part des artiste participants au gala qui ont osé émettre des commentaires raciale a la télévision et je cite; « des plans de negres » « des chinetock » que les noirs ont des gros pénis, que les noirs sont des voleurs et Montréal-NOIR\*?''\*????\*?\_Durant Les sketches présenter s du bye bye 2008 étai fait par le conjoint de Mme Cloutier et elle-même, sont insolant et raciste selon moi, mon conjoint et ma mère P. S. qui ont tous témoigner ce soir du bye bye 2008.

Nous sommes une organisation non-lucrative qui aident les jeunes de gang de rue à s'en sortir et nous essayons de faire de la prévention au Québec et voila que Mme Cloutier et son conjoint décide de nous remettre a la case départ avec leur commentaire qui rabaisse les jeunes noirs de Montréal — nord et le reste du Québec comment voulez-vous qu'ils croient en notre mouvement????

Nous sommes consterner de voir qu'au Québec les artiste ne sont pas conscient pour donner une meilleurs l'exemple a la télévision. Nous exigeons des excuse public des artiste responsable et l'annulation du bye bye 2008. De plus nous entreprendrons des poursuites judiciaire contre RDI et Mme cloutier elle-même pour ne pas supporter l'exemple que nous véhiculons et qui est si dure à passer, nous sommes déranger par ces réflexions mal placer et qui va a l'encontre de notre travail. Notre Avocate Mme [M.N.] pourra en discuter plus longuement avec vous. Et pour mettre le total de la honte ils ont le culot de faire du tord a Nathalie Simard quand le père de cette même personne la violer!!! WOW vive le Québec.

Bien à vous

## **Plainte n° 183**

Bonjour,

Je n'est jamais faite de plainte de ma vie mais je crois fermement que c'est mon devoir en tant que citoyenne d'exprimer mon mécontentement face au Bye-Bye 2008. Jamais de ma vie je n'est vue des propos aussi racistes à la télévision et ceci me surprends énormément de Radio Canada.

## **Plainte n° 184**

bye bye 2008... sketch a caractere raciales et commentaires derogatoires envers les anglophones, personne de race noirs etc....

## **Plainte n° 185**

BYE-BYE Comedy Television Show - New Year's Eve 08

Here is a copy of the message that I wrote to Radio-Canada:

As a taxpayer, I am genuinely shocked and appalled at a show that mocked a sex abuse victim and made highly charged racial comments. That it was allowed to air under the banner of comedy in Canada all of places and with public funding is unbelievable. I would like Radio-Canada to make an apology to Nathalie Simard and to the public for the complete lack of judgement it has exercised recently. Steps should also be taken to ensure that nothing of this nature should ever be allowed on television again. This is a disgrace. I will also be filing a complaint with the CRTC.

## Plainte n° 186

Programme Television: Radio Canada  
Date et heure de l'émission: 31 décembre 2008  
Nom de l'émission: Bye Bye 2008.

Si Radio-Canada permet l'utilisation de propos diffamatoires et à caractère raciste et maintiens sa décision de les assumer, nous ne pouvons pas en tant que citoyens adhérer à une chaîne d'état qui s'efforce de véhiculer des valeurs qui ne sont pas les nôtres, qui blessent et dénigrent une vaste majorité de sa population. Ces propos qui ont choqué plusieurs lors du Bye Bye 2008 diffusé sur les ondes de la chaîne d'état, qui a été orchestré par Véronique Cloutier, Louis Morissette (pour lequel les auteurs François Avard, Jean-François Léger, Pierre Hébert ainsi que Jean-François Mercier ont prêté leur plume) sont inacceptables.

Dans une société comme la nôtre qui prône sa diversité culturelle, notre télévision d'état défend des sketches qui réfère au président élu Barack Obama par le terme nègre, par des expressions telle que avoir des plans de nègre, qui font la promotion de stéréotypes dégradants en parlant de cacher vos sacoches à la maison car ils pourrait les voler parce qu'il est noir, qu'il va être plus facile à tirer vu sa couleur, que si il est vrai que les noirs ont des grosses « bizounes ». De faire dire à un faux premier ministre Stephen Harper que ses noirs ils les préfère dans un autre pays lorsqu'il s'adresse à Michaëlle Jean. D'en rajouter avec un sketch qui parodie Céline Dion en lui faisant dire qu'elle rencontre Nelson Mandela et le confond pour son jardinier et j'en passe. Tout ça en moins d'une heure et demie de temps.

La population, et plus particulièrement la communauté noire en a assez de se faire dénigrer, d'être victimes de ces propos diffamatoires et de mauvais goût qui blessent à chaque fois de nombreux citoyens. Mais ça on s'en fout, on se cache derrière la liberté d'expression dans l'humour. Pourquoi se plaignent-ils? Pourquoi ne voient-ils pas que c'est écrit au second degré. Pourquoi ne voient-ils pas l'ineptie des personnages. On sait tous que Denis Lévesque est un raciste profond, que Stephen Harper cracherait au visage des noirs et que Céline Dion est trop épaisse pour connaître Nelson Mandela (a prendre au 2ième degré).

La seule ineptie que l'on dénote, c'est celle dans la défense de vos sketches qui n'ont fait que blesser plusieurs et qui ont bien fait rire quelques racistes avoués. On aimerait d'ailleurs que vous nous expliquiez en détail la raison de ces propos et même l'humour dans ces-textes, car il devait supposément en avoir.

Dans le passé, Radio-Canada a permis la diffusion des propos dénigrants et racistes de Claude Mailloux lors de l'émission Tout le monde en parle. Est-ce dire que ce sont les valeurs de la télévision d'état, car vous aurez au moins le bonheur d'être conséquents dans vos messages.

On ne veut pas, surtout de notre télévision d'état, qu'elle permette la déconstruction de nos valeurs en tant que société et qui s'obstine à dégrader tout un peuple, le nôtre.

### **Plainte n° 187**

I would like to submit a complaint regarding the show "Bye Bye 2008" I am not too sure at what time it aired but was able to view some infuriating clips. I would guess, december 31st 2008 from 23:00 to 24:00 with a repeat.

I will strongly recommend the retraction of that show from the program. If they had better subjects to discuss for their show and a sane staff we would not have been submitted to that mediocrity.

## Plainte n° 188

Denise Bombardier Le sujet, par sa gravité, ne peut pas être réduit à la polémique suscitée par le contenu de l'émission- événement que constitue le Bye Bye diffusé À la télévision de Radio-Canada, le service public, précisons-le pour ceux qui par distraction l'auraient oublié. (Texte intégral) Gatineau, le samedi 10 janvier 2009

Madame, Monsieur,

Je souscris et j'abonde dans le même sens que le texte publié dans Le Devoir de ce jour et Écrit par Denise Bombardier, ayant trait au Bye Bye 2008 une Émission diffusée sur la chaîne de la société d'État.

Et j'ajoute.

Le contenu de cette Émission est dégradant; il laisse À désirer pour sa présentation, mais aussi et surtout pour la surveillance exercée et le contrôle interne manifesté par les dirigeants de la Société Radio-Canada.

Ma question : La Société Radio-Canada a-t-elle respectée les normes en vigueur au moment de la diffusion ce cette Émission, soit le 31 décembre 2008 de 23:00 À 00:15 minutes du 1 er janvier 2009; et, la Société Radio-Canada s'est-elle conformée ou a-t-elle fait fi À l'esprit et la lettre des règles du Conseil canadien des normes de la radiotélévision. Comme contribuable je suis très déçu de ce vaudeville irrespectueux, outrancier et quasi tendancieux.

Un contrôle plus strict s'impose et une surveillance rigoureuse est impérative.  
De l'ordre s'il vous plaît !

## Plainte n° 189

CBC Radio Canada

Show: Bye Bye 2008 aired Dec 31, 2008

This show was racist and in very poor taste. I cannot believe that Canadian tax payers are paying for this disgusting programming. This program sets back Canada years in time, when racism was the norm.

With regards to Veronique Cloutier, making fun of rape victim Nathalie Simard (Guy Cloutier, father of Veronique was the convicted rapist of Ms. Simard) - How can CBC allow this victim to be re-victimized by the rapist's daughter?

Funding for the Bye Bye shows should be discontinued. As a Canadian taxpayer, I do not want to fund this kind of trash.

## Plainte n° 190

bye bye, 23heures. Radio-Canada

Bonjour,

Oui vraiment ce fut abominable, condescendant, irrespectueux et qu'on le veuille ou non RACISTE.

C'est donc inacceptable que notre société d'état laisse des auteurs dire et faire n'importe quoi.

Espérons que cela ne se reproduira pas.

En tant que contribuable je suis choquée de contribuer \$ pour des inepties semblables. Il me semble qu'il y a mieux à faire en terme de CRÉATIVITÉ.

Merci de votre attention.

## Plainte n° 191

Monsieur le Secrétaire général,

Par la présente, le CRARR dépose une plainte formelle contre le titulaire de licence, la Société Radio-Canada, pour diffusion de propos violant le *Règlement sur la télévision*, 1987, SOR/87-49, ainsi que les normes statutaires de haute qualité.

La plainte concerne les propos offensants et discriminatoires tenus à l'endroit des personnes de race noire, exprimés par plusieurs personnes dans le cadre de l'émission *Bye Bye 2008* diffusée le 31 décembre dernier sur les ondes de Radio-Canada à Montréal.

Lors de cette émission, plusieurs comédiens ont émis des propos et des références qui, sous couvert d'humour, ont comme effet d'exposer les personnes noires en particulier au mépris et à la haine, dont :

- l'usage répétitif du mot « nègre » ;
- blague faite par un « interviewer » qui présente « le président américain élu Barack Obama » comme étant quelqu'un qui ne vole pas le sac des téléspectateurs mais qui pourrait voler leur télévision (l'association stéréotypée du Noir avec la criminalité);
- la confusion de « Barack Obama » avec le comédien GrégM Charles (le stéréotype des Noirs qui se ressemblent tous);
- la référence au stéréotype des Noirs et du gros pénis.

Jamais les Canadiens et les Québécois n'ont-ils entendu autant de fois l'usage du mot dénigrant et raciste « nègre » sur les ondes de télévision, surtout celles du radiodiffuseur national.

En outre, dans d'autres segments de ladite émission, il était question de propos offensants à l'endroit des personnes économiquement défavorisées et aux Chinois.

Nous considérons que même sous couvert d'humour les propos de ces personnes constituent une violation de l'article 5(1)(b) du *Règlement* ainsi que de la norme de « haute qualité » de la *Loi sur la radiodiffusion* [1991, c. 11, s. 1].

Nous soulignons également que les responsables de la programmation et ceux de *Bye Bye 2008* en particulier auraient dû prendre les mesures raisonnables, voire nécessaires, pour éviter la diffusion de ces propos sur les ondes du titulaire de licence tout en conservant le ton humoristique de l'émission dans le respect des obligations réglementaires de SRC, surtout quand l'émission a été enregistrée avant sa diffusion.

Par conséquent, le CRARR demande au CRTC de prendre en charge cette plainte et d'exercer son pouvoir en vertu de l'article 32(2) de la *Loi sur la radiodiffusion*. Dans l'immédiat, nous demandons au CRTC d'ordonner à la Société Radio-Canada de conserver immédiatement une copie du ruban-témoin de l'émission en question et ce, à titre de preuve.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos cordiales salutations.

## **Plainte n° 192**

Radio Canada (CBC) Bye Bye 2008 in Quebec (Dec 31,2008).

This program had vile and Racist language, making racist remarks of blacks, indigenous people, and making fun of sexually abused people. Shameless and the Canadian Taxpayer should not be paying for this garbage.

## **Plainte n° 193**

Regarding: Radio Canada, December 31, 2008 23:00 EST  
"Bye Bye 2008"

I am aware you've already received thousands of complaints about the racist content of this publicly funded television show. I want to add my voice to the millions who are outraged and ashamed over it.

Joking on-air about the potential assassination of a revered world leader is inexcusable. It is an embarrassment to this province and an insult to every Canadian taxpayer.

I hope that all of the producers involved in the decision to air such inflammatory content are fired. It is a shame that educated people in high positions would even think such horrible things, much less have the absence of mind to put them on television.

## Plainte n° 194

Radio-Canada  
Bye Bye 2008, 31 décembre 2008

J'ai été très insultée des propos tenus par les comédiens lors du Bye Bye 2008. Ma plainte se porte principalement sur les propos racistes que j'ai entendus lors du sketch où « Denis Lévesque reçoit Barak Obama » et aussi lors de « l'introduction » à ce sketch.

Je me plains également fortement de l'utilisation du mot « nègre » sur les ondes. Il est temps que ça change. Il n'est plus possible que la télévision québécoise se croit tout permis au nom de la liberté d'expression. Ma liberté et mon bien être compte également. Je suis fière d'être née et d'avoir grandi ici. Je suis chez-moi. J'exige qu'on me respecte.

Merci de compter ma plainte formelle contre Radio-Canada, les comédiens et les producteurs du Bye Bye 2008.

## **Plainte n° 195**

Société Radio-Canada pour la diffusion du Bye Bye 2008. Ce programme était une honte pour le Canada!

## **Plainte n° 196**

I wish to file a complaint regarding the show Bye, Bye 2008 that aired on Radio-Canada on December 31st, 2008. I found their jokes to be discriminatory and racist and do not believe that this is a good way of spending taxpayers money!  
Their humour was in extreme bad taste.

## Plainte n° 197

*I am writing this letter in absolute disgust with the CBC for their program entitled "Bye Bye 2008". This program was distasteful in the extreme. It was undeniably racist and has no place in public programming.*

To Whom It May Concern:

I am writing this letter in absolute disgust with the CBC for their program entitled "Bye Bye 2008". This program was distasteful in the extreme. It was undeniably racist and has no place in public programming.

After hearing on the news about some of the "sketches" that were televised I took it upon myself to find the program. Upon review of the program, I am disgusted and appalled that this was allowed to air seemingly with no reprisal.

The taxpayers of this country fund the CBC and as a taxpayer I demand that an investigation be launched. The language alone (the use of the "N" word) is motivation enough for an investigation. There had to be more than one person that reviewed this content and approved it for televising. These people should be fired or reprimanded immediately.

This is exactly why my husband and I do NOT watch the CBC and we will continue to NOT watch.

Sincerely,

## **Plainte n° 198**

I was disgusted and enraged with the extremely racist and insensitive comment made during the airing of bye bye 2008 on Radio Canada. The very fact that a PUBLIC broadcast station is able to say the n-word on national television leaves me puzzled as to why this is okay! I would ask that the word be banned at the very least since the producers of this show seem to ignorant to realize what they call satire to be offensive and hate fuelled.

## Plainte n° 199

Bonjour Mme, M,

Par la présente je vous fait savoir mon indignation face au Bye Bye 2008 de Radio Canada le 31 décembre de cette même année.

Un manque de respect envers Nathalie Simard, Céline Dion, Mme Bombardier et aussi envers les personnes de race Noire, et aussi les Anglais!

Ajouter à ceci des gestes dégradants.

Nous devons enseigner le respect à nos enfants.

Nos politiciens le mérite que ns soyons fédéraliste ou pas. Avoir le sens de l'humour sans être grossier c'est possible

Mme Véronique Cloutier manque de jugement et de politesse. Elle ne devrait jamais participer ou être en charge du Bye Bye ou tout autre programme sans être supervisé

Merci!

## Plainte n° 200

Madame, monsieur

Tout d'abord je suis un homme de race noire, ce qui est d'autant plus révoltant c'est qu'après nous avoir fait subir leur version putride d'une espèce de satire qui est bien pire qu'une insulte pour toute la race noire, pour y rajouter la "dame Cloutier" était, "un peu abasourdi" par l'effet de son humour, ce qui veut dire que s'est tout a fait normal pour elle et tous ses collègues de traiter le noirs de "nègres" et ils trouvent tous ça très drôle, est-ce donc cela le message a faire passer a nous enfants en cette nouvelle année, cette nouvelle ère vraiment ou on croyait voir une bribe de changement, j'espère que non, et si John Imus aux États unis a perdu son travail pour avoir tenu des propos qui a mon avis était moins offensant, les personnes responsables devraient elles aussi perdre leur emplois, c'est l'argent des contribuables, est dans les contribuables les mêmes "nègres" qu'ils méprisent payent les taxes qui payent leur salaire, ironique non!!

**Plainte n° 201**

BYE BYE 2008 A RADIO-CANADA

J'AI TROUVER L'EMISSION TRES OFFENSIVE, RACISTE ET DE TRES MAUVAIS  
GOUT!!!!

## **Plainte n° 202**

Je dénonce les propos racistes tenus lors du bye bye 2008. Nous, les téléspectateurs, méritons des excuses de la part de Radio-Canada.

## Plainte n° 203

*Je ne suis pas certaine que ma plainte ait bien été acheminée. Je suis désolée si vous recevez ceci deux fois. Ceci concerne le Bye Bye 2008, diffusé à Radio-Canada le soir du 31 décembre 2008 à 23 heures.*

Bonjour,

J'écris simplement pour dire que j'ai été choquée par les propos tenus au cours du Bye Bye 2008. Ceux qui ont écrit et interprété les sketches de cette émission ont largement dépassé la limite de l'acceptable.

En fait, je comprends ce qu'ils ont voulu faire. Lors du sketch mettant en scène un faux Barack Obama, ils ont voulu faire voir le ridicule de Denis Lévesque. Ils ont décidé de le faire interviewer un Noir, et de faire le faux Denis Lévesque dire le plus d'inepties possibles à l'endroit des Noirs. Tout ce que ce sketch a laissé comme souvenir n'était pas de la comédie, mais bien les inepties. On dit que derrière chaque blague, il y a une partie de vérité. Je ne crois pas nécessairement à cet adage, mais la vérité est que quelqu'un a pensé à écrire ces inepties. Quelqu'un a pensé à les mettre en ondes. Et quelqu'un l'a fait. Pour moi, c'est ce qui rend le sketch est inacceptable.

Lorsque Jean-François Mercier joue son rôle de « gros cave » (comme son site web est le [www.legroscave.com](http://www.legroscave.com), je pense que c'est approprié), il essaie d'aller si loin dans la satire que c'en est drôle. Par contre, il a misérablement failli à la tâche de faire rire.

Je veux bien croire que leurs blagues n'étaient pas de mauvaise foi, qu'ils ont honnêtement essayé de faire de la comédie et de divertir, mais le public n'a pas simplement pas ri. Nous n'avons pas seulement pas été divertis. Si ce n'était que ça, nous aurions passé à autre chose rapidement. Ce soir là, nous avons été choqués. Choqués et frustrés.

Je n'avais jamais entendu Jean-François Mercier dire quoi que ce soit, mais les mots qui m'ont le plus marquée sont « Le gaz n'est pas assez cher. Quand il sera assez cher, les pauvres seront à leur place, dans le métro pis y'aura plus de trafic sur le pont Champlain ». Ou encore, «Quand le Canada anglais aura plus d'immigrants, qu'ils viennent pas frapper à nos portes en se demandant pourquoi ils ont plus de dépanneurs ». Je sais qu'il essaie d'être drôle. Peut-être même essaie-t-il de conscientiser les gens aux inégalités sociales que nous vivons en les mettant au premier plan (ha, j'en rêve!), mais lui aussi a failli à sa tâche. Je suis convaincue qu'une personne qui pense réellement comme ce « gros cave » ne réagit pas à des propos comme ceux-ci en se disant « Ah, je comprends que j'ai été comme le gros cave. Je serai plus conscient maintenant ». (imaginez-vous!!) Tout ce que j'imagine que ça peut amener comme résultat est de donner le confort au raciste, à l'idiot, au capitaliste sans scrupules et au xénophobe. Jean-François n'aide pas la société en ce moment : il lui nuit.

J'ai peine à croire que René Angélil se soit plaint de blagues à propos de sa famille, mais que personne n'ait encore parlé des phrases que j'ai mentionnées au paragraphe

précédent. Ce sont ces phrases qui, selon moi, ont été les plus déplacées et les plus nuisibles de toute la soirée. Je n'ai entendu personne dire que c'était inacceptable de dire que la place des pauvres était dans le métro. Encore une fois, il y a une différence entre une blague qui ne fait pas rire, et une blague qui choque. Ca aussi, ça m'a choquée.

Si nous vivions dans un monde parfait, je n'aurais pas pris de mon temps pour vous écrire. Par contre, ce n'est pas le cas. Je ne suis pas une personne qui crie au racisme à la première occasion, loin de là. Je sais pertinemment que la plupart des gens que je côtoie ne sont pas racistes et que mon père n'a pas eu la même chance que moi à son arrivée au pays. Par contre, de ce que mes amis de race blanche m'ont raconté, malgré leur propre ouverture d'esprit, plusieurs membres de leur famille sont racistes ou tiennent régulièrement des propos racistes. Je n'imagine pas que des gens ont aimé le Bye Bye parce qu'ils étaient d'accord, je sais pertinemment que ces gens existent et nous côtoient. J'ai tous les jours à fréquenter de ces gens, et à faire mes preuves auprès d'eux, car certaines de ces personnes conduisent les autobus que je prends, m'interviewent quand je me cherche un emploi, dirigent les entreprises pour lesquelles je travaille, me servent au restaurant, etc. Ce Bye Bye me met personnellement des bâtons dans les roues et perpétue des clichés et des stéréotypes que contre lesquels je me bats quotidiennement en encourageant et en réconfortant dans leur ignorance les quelques éléments arriérés de notre société.

Mon nom est [M. L.-J.], je suis d'origine haïtienne, je n'habite pas Montréal-Nord et mon père n'est pas chauffeur de taxi. J'espère sincèrement que vous aurez le discernement de reconnaître la faute du Bye Bye 2008 et la présence d'esprit d'imposer les punitions qui s'imposent à ceux qui l'ont mis en ondes.

Sincèrement,

## **Plainte n° 204**

I am very angry and upset at the Radio Canada TV show Bye Bye for its racist remarks again the future US President.

I quote here from an article in the Jan 7th edition of the Globe & Mail "Shock comedian Jean-François Mercier suggested Americans are happy to have a black in the White House. "It will be practical. Black on white, it will make it easier to shoot him," Mr. Mercier said.

If this is ruled NOT racist, then it is definitely an incite to violence which has no place on my public airwaves.

The CRTC must take a stand on this matter as we have nowhere else to turn to.

## Plainte n° 205

émission « Bye Bye 2008 » diffusée sur les ondes de Radio-Canada en date du 31 décembre 2008 et rediffusée en date du 1 janvier 2009.

Société Radio-Canada  
Relations avec l'auditoire  
C.P. 6000, succ. centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3A8

### **Objet: Propos racistes à l'émission intitulée Bye Bye 2008**

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais vous faire part de ma profonde indignation face aux commentaires racistes mentionnés durant votre émission intitulée « Bye Bye 2008 », cette émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada en date du 31 décembre 2008 et rediffusée en date du 1 janvier 2009.

Lors du Bye Bye 2008, vous avez utilisé avec légèreté, des terminologies discriminatoires ainsi que des propos humiliants et dégradants à l'égard des membres des communautés noires sans évaluer l'impact de ce geste dans notre société. Sachez qu'il existe une limite entre l'humour et le racisme ainsi qu'à l'incitation à la xénophobie.

Les médias occupent aujourd'hui un rôle prédominant dans la propagation des tendances, des habitudes de vie ainsi que des traditions. Sachez que par l'entremise de cette émission, vous contribuez à la perpétuation du racisme systémique. C'est-à-dire que par vos propos, vous renforcez des préjugés qui sont déjà instaurés dans notre société.

C'est avec un regard critique que notre société doit se questionner sur les motifs vous poussant à inciter un segment de la population à banaliser ce fléau affectant la vie quotidienne de plusieurs québécois et québécoises. Vos propos encouragent la division raciale dans une province dont la population reflète dorénavant le multiculturalisme canadien.

C'est avec beaucoup de désolation, que je dénonce les terminologies discriminatoires, les propos racistes et humiliants utilisés lors de votre émission.

Mon plus grand souhait pour 2009, serait de voir une approche plus unifiante et anti-raciste spécialement dans les médias francophones du Québec.

*Selon l'Association canadienne pour les Nations Unies, le racisme est un ensemble de croyances qui affirme la supériorité d'un groupe racial par rapport à un autre (tant sur le plan individuel qu'institutionnel), ou encore la supériorité de certaines*

*personnes ou groupes de personnes, qui maltraitent les autres ou leur nuisent, en raison de la couleur de leur peau ou de leurs origines ethniques. Les manifestations du racisme peuvent être subtiles ou évidentes : un signalement à mauvais escient auprès des médias, blagues, injures, discrimination en milieu de travail et crimes haineux*

Bien à vous,

## **Plainte n° 206**

Je désire porter plainte contre LE BYE BYE 2008 diffusé le 31 décembre 2008 à Radio-Canada.

Je respecte la liberté d'expression et c'est un droit qui m'est très chère. Cependant, je trouve que tenir des propos aussi offusquants et racistes dans le climat d'aujourd'hui est choquant et très ignorant. Ce genre de remarque ne devra pas avoir de place dans un pays qui se dit multiculturel. Prenez le comme vous le voulez, mais je pense que de "vrai" excuse devrait ce faire au public par Radio-Canada et les organisateurs du BYE BYE.

## Plainte n° 207

*Bye bye 2008,  
Radio-Canada  
31 Décembre 2008  
23h - 00h*

Bonjour,

suite à l'émission de fin d'année à l'antenne de Radio-Canada et aux nombreuses plaintes fait au sujet du Bye bye 2008, je voudrais, moi aussi vous manifester mon mécontentement.

J' ai grandi et vis toujours à Montréal-Nord, là où les malheureux évènements ont eu lieu cet été. J'ai été très peiné d'entendre les blagues de mauvais goûts et les liens entre les noirs et la ville où je vis, dont ils ont appelés Montréal "noirs ". Je suis blanc et j'ai eu très honte, j'ai eu de la peine pour mes con-citoyens noirs après tout ce que nous avons vécu cet été. Beaucoup d'efforts ont été fais après les émeutes de cet été et nous n'avions pas besoin de quelqu'un à la télévision d'état pour venir mettre de l'huile sur le feu pour clore l'année. Les humoristes devraient peut être travailler un peu au lieu de vanter leurs manque de culture et d' éducation en publique et ainsi faire reculer le Québec. J'ai eu très honte. Je trouve que la direction de la programmation devrait être être disciplinée et changer de directrice pour avoir autoriser cela.

Je me souviens d'un jour lointain où j'ai entendu dire René Lévesque dire "J'ai jamais été aussi fier d'être québécois"...

Moi pour ma part en 2009 je n'ai jamais eu aussi honte.

Merci

## Plainte n° 208

CRTC : Plainte contre Groupe Novem, Jn-Frs Mercier

A qui de droit

1<sup>e</sup> – On a traité le 1<sup>er</sup> Ministre Stephane Harper de lobotomie sur deux pattes, consanguin, etc.

Faux, injurieux

2<sup>e</sup> – Mr. Barak Obama, de nègre

3<sup>e</sup> – Texte sur Nathalie Simard, victime de son père Guy Cloutier pédophile criminel, j'ai assisté au procès, quelle bassesse.

Quand je regarde, Radio-Canada, je ne vois que Véronique Cloutier et son conjoint qui n'ont aucun talent, alors j'écoute seulement les nouvelles et documentaires, et j'écoute en anglais. Mais, Céline Dion et Mme Bombardier, sont 100 fois supérieures, à eux tous. Je ne comprend pas que Radio Canada, qui est supposé défendre tous les Canadiens, on ne voit que des artistes qui veulent un autre pays que le nôtre. Bernard Derome a pleuré le soir du référendum, enfin, il est parti.

Sincèrement,

2 millions de tous les Canadiens  
Quelle honte

## Plainte n° 209

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Ottawa, Ontario  
KIA ON2

Objet: Bye Bye 2008

Madame, Monsieur,

Je n'ai visionné la bande enregistrée du Bye Bye 2008 que ce dernier week end. J'ai également lu les commentaires de divers téléspectateurs.

Beaucoup se plaignent des sketches à propos de Monsieur Obama, de Nathalie Simard, de Céline Dion, des minorités visibles, etc. Je suis d'accord avec eux, c'était outrancier. Il y a humour et humour. Celui du Bye Bye 2008 était de basse classe, méchant, irrévérencieux.

Je viens me plaindre au sujet des commentaires formulés sur "les consanguins du Canada anglais", sur ceux qui votent pour "une lobotomie sur deux pattes", sur ceux qui ont "du sable bitumineux plein le cul", sur ceux qui vivent "à Toronto, Winnipeg et toutes les osties de villes plates Où les bars ferment à quatre heures de l'après-midi, où les filles ne couchent pas avant le mariage, ni après d'ailleurs".

Mon avis est que les humoristes du Bye Bye ne connaissent pas l'Ouest canadien. Quand on ne connaît rien, on ne dit rien ou alors on s'informe. Je trouve aussi très déplacé de parler d'un sujet très sensible qui risque de ramener à la surface une confrontation entre les anglophones, les Québécois et les francophones de l'Ouest canadien.

Il est aussi très malsain de prendre l'argent de tous les contribuables canadiens pour que les trois quarts de la population se fasse insulter.

Le Bye Bye n'est pas un show dans une salle de la rue Saint-Denis mais un programme diffusé à travers tout le Canada. Certes, les anglophones n'ont pas regardé cette émission puisqu'ils ne comprennent pas le français. Mais les francophones de l'Ouest canadien ont ressenti de la haine. N'oubliez pas non plus qu'il y a beaucoup de mariages exogames dans l'Ouest et que cette émission a choqué les deux communautés.

Puisque le Bye Bye est diffusé à travers le Canada, ne serait-il pas louable d'y inclure les communautés francophones de l'Ouest lors des prochaines programmations? Partagez les subventions. N'attribuez pas tout au Québec.

Il n'y a pas que les Québécois qui parlent français en Amérique du Nord et les Canadiens français ont beaucoup de mérite à conserver leur langue dans un milieu anglophone, ce qui n'est pas le cas du Québec.

Je demande que le CRTC attribue plus de place et plus d'aide aux francophones hors Québec, ce qui permettrait aux Canadiens de mieux se connaître.

*Bye Bye 2008 Extrait concernant le Canada anglais*

*Ce qui m'a beaucoup marqué, c'est le premier ministre Harper qui s'est fait accuser d'avoir plagié des discours.*

*C'est sûr que ça fait trois ans que c'est le même cave qui nous ramène des idées politiques des années 60.*

*Lâchez pas ma gang de consanguins du Canada anglais et continuez de la réélire votre lobotomie sur deux pattes, Stephen Harper.*

*Dans une couple d'années, quand votre femme sèche n'aura plus le droit de vote, puis ça va être légal d'abattre vos enfants parce qu'ils auront fumé du pot, vous viendrez cogner à la porte du Québec en nous disant: Eh, le Harper a voté une loi pour renvoyer tous le immigrants. On n'a plus de dépanneur. Peut-on revenir au Québec?*

*On ne vous laissera pas rentrer même si vous avez du sable bitumineux plein le cul. On va vous laisser de l'autre côté de la rivière outawais avec votre Toronto, votre Winnipeg et toutes vos osties de villes plates où les bars ferment à 4pm, où les filles ne couchent pas avant le mariage, ni après d'ailleurs.*

## **Plainte n° 210**

Que d'indignation, de déception et surtout de stupéfaction devant un Bye-Bye 2008 d'aussi mauvais goût.

Jamais je n'aurais cru qu'on pouvait laisser un scénario si pauvre et facile, méchant et de mauvais goût, entrer en ondes sur un réseau comme Radio-Canada. Cette soirée qui se veut depuis toujours un moment de célébration, couronné par un décompte inattendu, au milieu de sketches pensés et désopilants, s'est transformée en grotesque caricature d'humour mal amené, "pipi-caca" et franchement déplaisant. Un gros raté du début à la fin. Qui aurait cru que l'enfant chérie du réseau Radio-Canada aurait eu carte blanche à ce point. Honte sur vous tous pour avoir laissé ces deux imbéciles polluer un moment de réjouissances traditionnelles avec de l'humour pop, style Quebecor.